

LA NECROPOLE GALLO-ROMAINE DE CONCEZE

Par Guy LINTZ et Georges ROUMIER

C'est en 1977 que l'un de nous (G. R.) était informé de la découverte d'une sépulture gallo-romaine près du hameau du Bas-Champ. Au cours d'un labour, la charrue avait déterré un coffre cinéraire dans un champ situé à l'extrémité d'un replat (voir fig. n° 1), à une centaine de mètres au sud de la ferme de M. BOUCHOU, propriétaire du terrain (1). La terre argileuse incluait de nombreuses plaquettes de schiste arrachées au sous-sol et des aiguilles de quartz (2).

Lors de notre visite sur les lieux, le socle d'un coffre cinéraire se trouvait au bord du sillon ; la cavité contenait encore des débris d'ossements calcinés. Le couvercle était retourné à proximité. Des tessons de céramique et de fragments d'os calcinés apparaissaient dans le creux du sillon sur une longueur d'un mètre (3).

A quelques mètres de là, un bloc de grès cubique s'est révélé être le socle d'un autre coffre (4). D'autres débris de poteries mêlés à de la terre charbonneuse apparaissaient dans le même sillon, à une quinzaine de mètres au sud, et une plaque de schiste mise au jour lors d'un précédent labour gisait en bordure de champ. Par ailleurs, une sépulture avait été découverte dans le même champ, en 1974 (5).

La présence des deux fosses visibles dans le sillon justifiait une fouille d'urgence, d'autant plus que le propriétaire souhaitait défoncer le terrain : en effet, la faible épaisseur de terre arable rendait les labours difficiles, la charrue se heurtant sans cesse au sous-sol schisteux.

Cette fouille, effectuée en 1977 (6), a permis d'étudier huit sépultures et deux fosses renfermant des tessons de céramique et de la terre charbonneuse sans dépôt funéraire (A et B du plan). Les sépultures n° 8, 9 et 10, qui n'avaient pas été décelées au cours de la fouille, furent mises au jour par le propriétaire lors de la poursuite de ses travaux agricoles.

Les tombes étaient disposées en deux groupes séparés par une distance de 4 à 5 m. (fig. n° 1). Aucune règle ne semblait régir la disposition des tombes les unes par rapport aux autres ou l'orientation des coffres cinéraires.

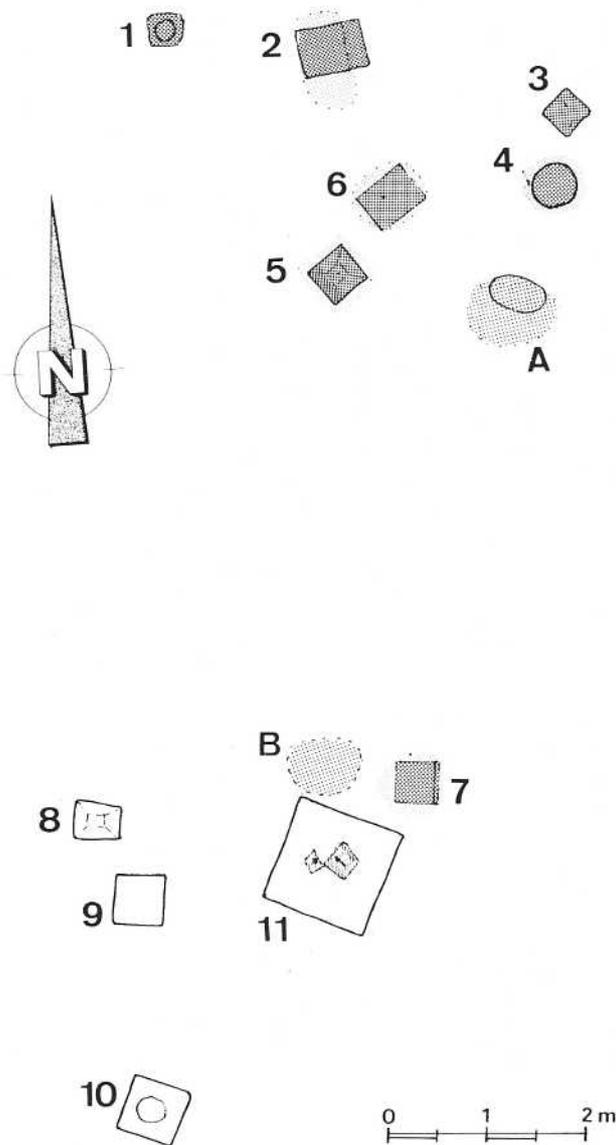


Fig. 1. — Plan de la Nécropole.

(1) Parcelle n° 779 de la section B, dite Le Bas-Champ. Coordonnées Lambert : x = 522,920 ; y = 339,330 (carte au 1/25 000, Juillac).

(2) Cette terre lourde provient de la décomposition de la roche sous-jacente constituée de sérictoschistes gris (schistes de Donzenac). Carte géologique de la France au 1/50 000, feuille 760, Juillac.

(3) Ce coffre et sa fosse correspondent à la sépulture n° 2 de notre inventaire.

(4) Sépulture n° 1 de notre inventaire.

(5) JOUDOUX Robert, *Note sur des sépultures gallo-romaines*, dans *Lemouzi*, n° de janvier 1976, p. 59-61. Cette sépulture, dont la fosse et une par-

tie du mobilier ont été retrouvés est décrite sous le n° 6.

(6) Sous la responsabilité de l'un de nous (G. R.), elle ne put avoir lieu que grâce au concours de Mme ANDRIEU, M. et Mme Michel AUDOUY et M. Alain RINJONNEAU que les trajets et les difficultés diverses n'ont pas rebuté. Qu'ils soient remerciés, ainsi que M. BOUCHOU, propriétaire du terrain, pour son aide et sa compréhension.

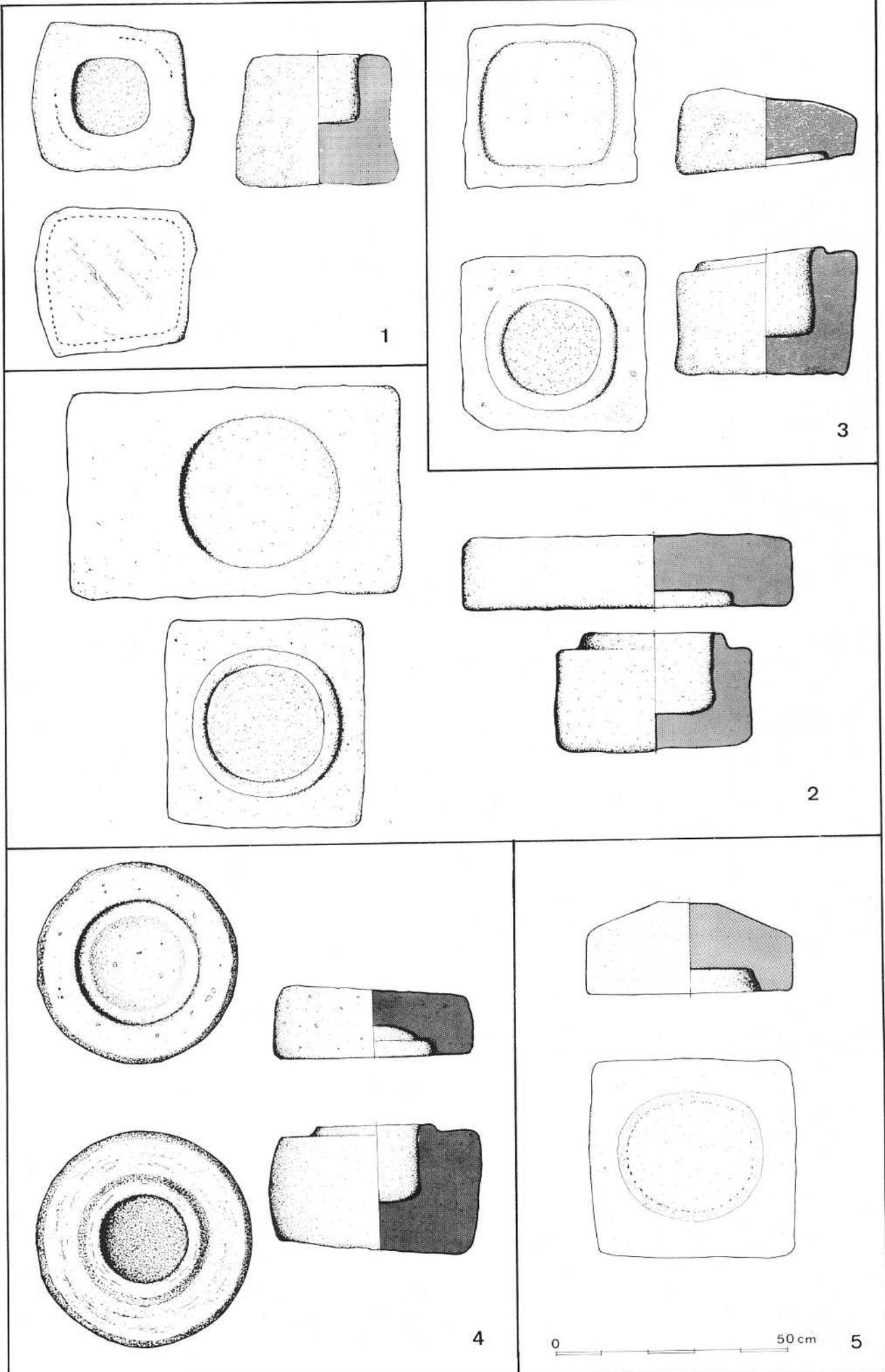


Fig. 2. — Coffres cinéraires des sépultures 1 à 5

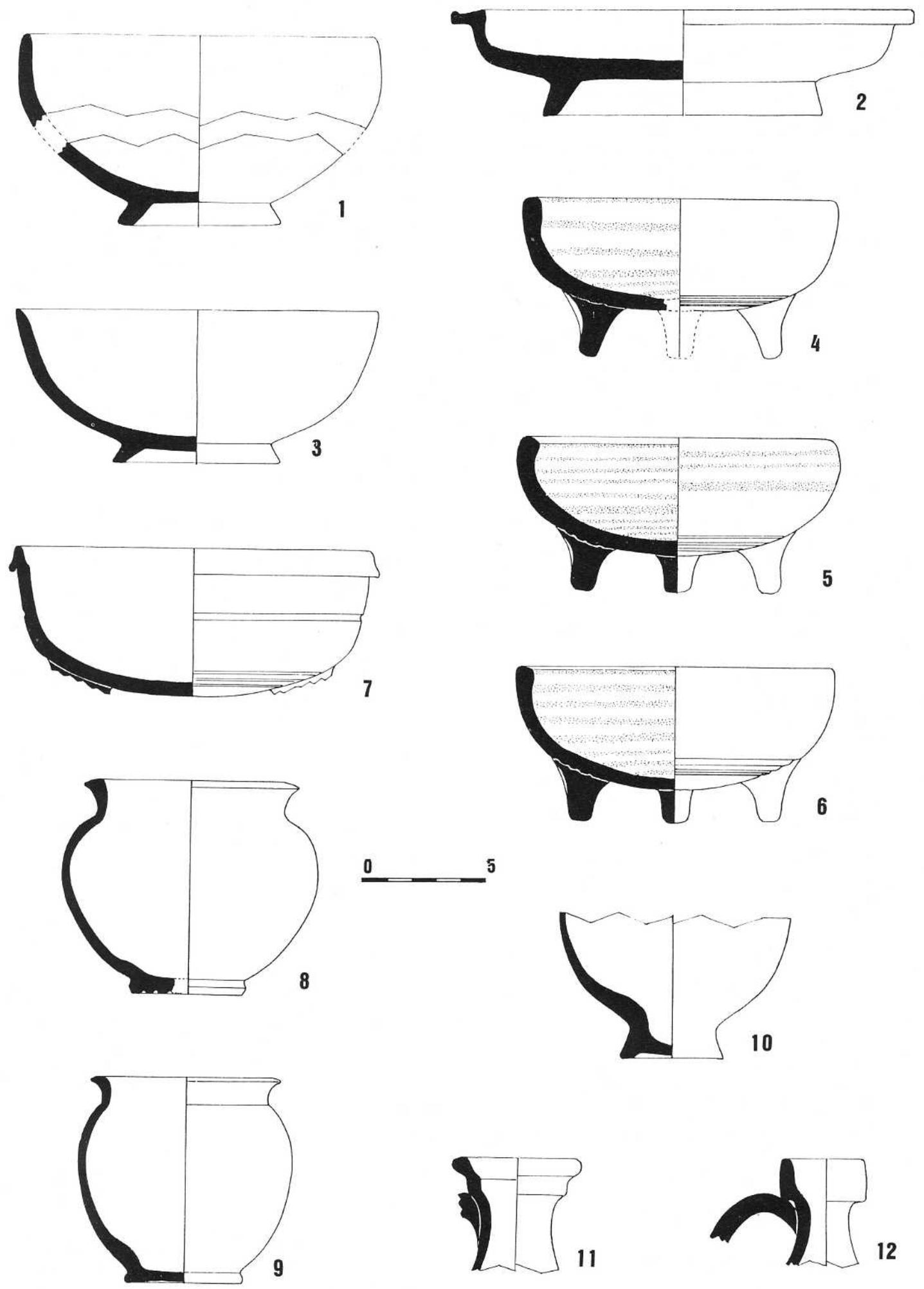


Fig. 3. — Céramiques de la sépulture n° 2

SEPULTURE N° 1

Elle correspond au coffre trouvé renversé dans le champ. Une excavation de 0,15 m. de profondeur repérée lors de la fouille peut indiquer son emplacement initial (fig. n° 1).

Seul le socle, taillé dans un grès rouge grossier (7) subsiste : c'est un cube de 0,30 m. d'arête creusé d'une cavité de même forme, de 0,15 m. de profondeur et 0,16 à 0,17 m. de côté à l'ouverture. Le bourrelet qui l'entourait a pratiquement disparu (fig. n° 2-1).

SEPULTURE N° 2

Elles est à l'origine de la fouille de sauvetage. Le coffre se trouvait dans une fosse profonde de 0,80 m. Le résidu de la crémation, situé au niveau du couvercle et pour l'essentiel vers le sud, avait en partie été amputé par les labours. Les cendres du défunt étaient placées directement dans la cavité du coffre, sans intermédiaire d'urne.

Le coffre cinéraire (fig. n° 2-2) est taillé dans un grès gris-jaune assez fin et régulier (8). Le couvercle, parallélépipède rectangle (9), déborde largement sur deux côtés du socle. Sa partie inférieure comporte un évidement cylindrique de 0,33 m. de diamètre et 0,35 m. de profondeur. Le socle parallélépipédique (10) est creusé d'une cavité cylindrique bordée d'un bourrelet (11).

LE MOBILIER (fig. n° 3)

a) La céramique sigillée

1. — Ecuille hémisphérique de forme *Drag.* 40 (12).
2. — Assiette plate à rebord horizontal de forme *Ludovici Tg* (13) ; couverte brun-rouge.

b) La céramique commune

3. — Ecuille hémisphérique à bord aminci et base annulaire. Pâte fine, de couleur jaune, dégraissant quartzueux irrégulier et mica. Couverte orangée.
4. — Tripode hémisphérique à lèvre arrondie, épaissie intérieurement, pieds coniques divergents. Pâte grise avec mica et dégraissant quartzueux moyen de grosseur irrégulière. Intérieur orné de lignes horizontales polies que l'on retrouve sur la moitié supérieure externe. Sillons tracés sur le fond à l'emplacement des pieds.

(7) Ce grès ne comprend que des grains de quartz inférieurs à 1 cm. Il se rencontre dans le niveau des grès rouges inférieurs de l'Autunien dont l'affleurement le plus proche se trouve à 3 km. au sud.

(8) Grès appelé « Brasier » qui se retrouve dans le niveau des grès grossiers du Trias, dont quelques affleurements se trouvent à 15 km. au sud.

(9) Côtés : 0,72 m. sur 0,45 m. ; haut. : 0,15 m.

(10) Côtés : 0,45 m. sur 0,43 m. ; haut. : 0,26 m.

(11) Diamètre : 0,25 m. ; profondeur : 0,175 m.

(12) OSWALD (F.) et PRYCE (T.D.) *An introduction to the study of terra sigillata*, 1920, p. 185-186, et pl. XLVIII, n° 13 (Trajan-Hadrien).

(13) *Ibid.*, p. 202 et pl. n° 3 (seconde moitié du II^e siècle).

5 et 6. — Tripodes qui ne diffèrent du précédent que par l'absence de lignes polies sur l'extérieur.

7. — Tripode hémisphérique à ouverture triangulaire. Les pieds manquent. Pâte noire dans la masse, grise en surface, avec un dégraissant quartzueux moyen et du mica. Sillon sur le milieu de la panse et trois autres à l'emplacement des pieds.

8. — Pot ovoïde à encolure évasée concave. Ouverture épaissie intérieurement, terminée par une lèvre plate. Base étirée marquée par des sillons concentriques. Pâte noire dans la masse, grise en surface renfermant du mica et un dégraissant quartzueux moyen avec cependant quelques très gros cristaux (plus de 5 mm.).

9. — Pot ovoïde à encolure évasée concave. Bord aminci et lèvre en biseau. Base élargie. Pâte grise avec mica et dégraissant quartzueux moyen.

10. — Fond de pot avec une base élargie élevée. Pâte micacée, gris très clair, à dégraissant quartzueux fin. Couverte gris foncé à noir.

11. — Col de bouteille avec ouverture en entonnoir. Pâte jaune orangé avec mica et dégraissant quartzueux grossier.

12. — Col de bouteille avec bord en parement. Pâte micacée orangée avec dégraissant quartzueux moyen.

13. — (N. D.). — Fond et partie supérieure d'un petit pot. Encolure évasée rectiligne, bord épaissi et lèvre plate. Pâte devenue rouge violacé sous l'action du feu, incluant du mica et un dégraissant quartzueux grossier.

14. — (N. D.). — Forme et pâte semblables au précédent, n'en diffère que pour l'encolure concave.

15. — (N. D.). — Fond en anse de bouteille appartenant à une forme très pansue. Pâte jaune.

16. — (N. D.). — Bord de tripode proche des n°s 4 à 6.

c) Le verre

Fragments d'une coupe en verre verdâtre clair dont certains fragments sont à peine déformés par la chaleur du foyer. Les parois très fines n'ont parfois que 6 à 7 dixièmes de millimètre d'épaisseur.

Fragments de verre blanc qui se réduisent en miettes, comme du verre dit *sécurit*. Certains fragments présentent une perforation intérieure.

d) Le bronze

Monnaie de petit module (20 mm.) extrêmement fruste.

Deux anneaux de bronze de 27 et 29 mm. de diamètre externe, 18 et 20 mm. de diamètre interne.

e) Le fer

22 clous, dont 4 de 70 mm., 3 de 50 mm. et 4 de 30 mm.

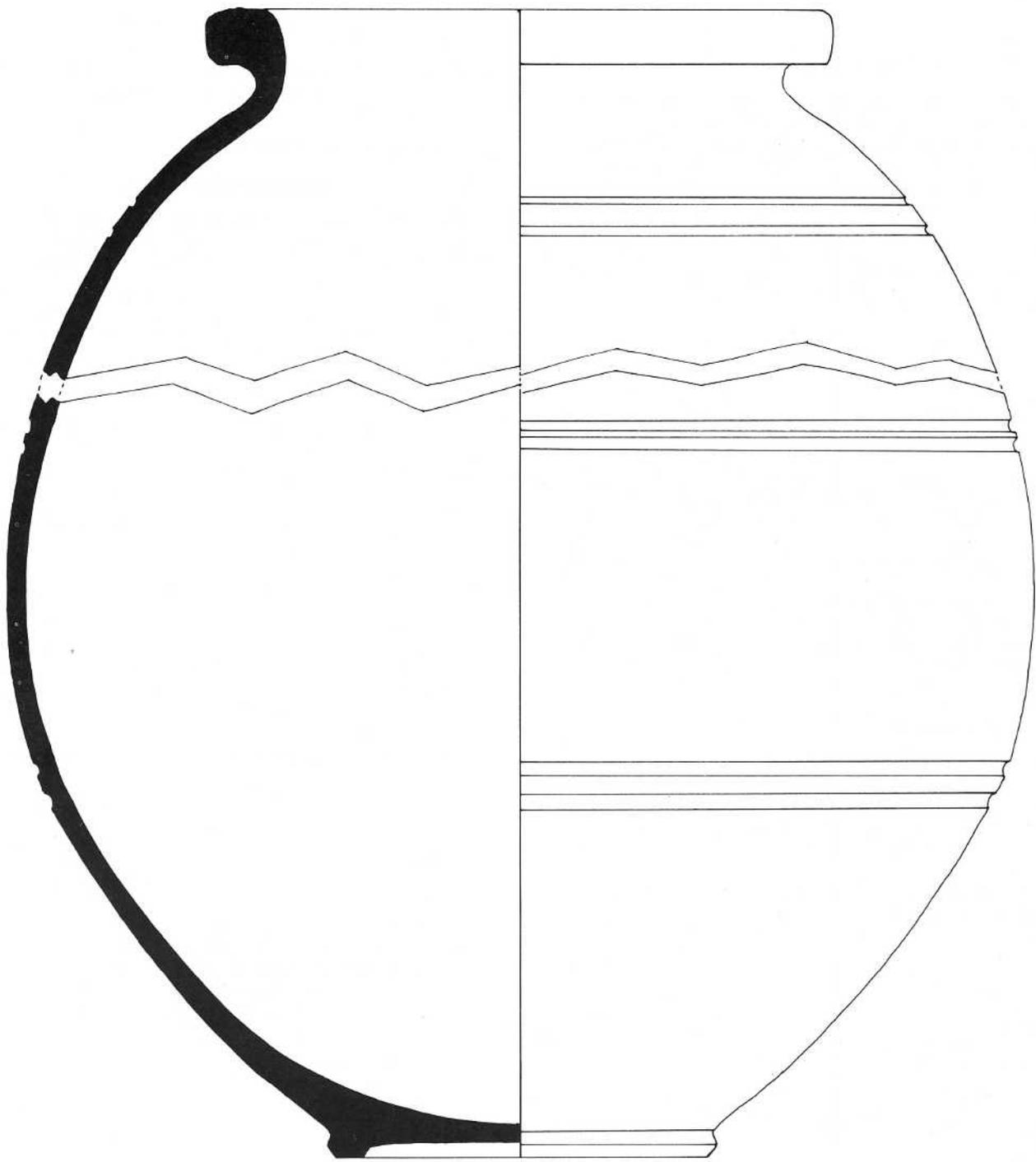
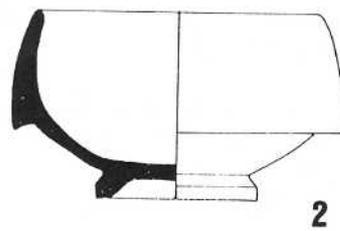
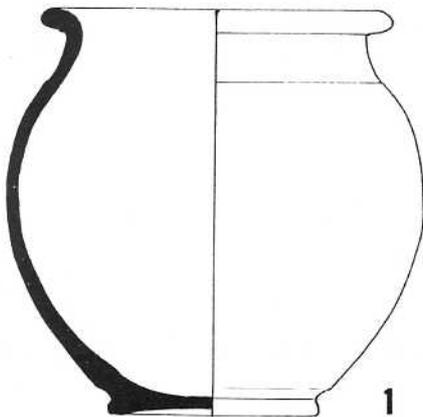


Fig. 4. — Grand vase de la sépulture n° 3 (en haut) et céramique de la sépulture n° 4 (en bas)



SEPULTURE N° 3

Cette sépulture a été détruite par un visiteur alors qu'elle était en cours de fouille. Seuls les tessons du grand pot qui devaient se situer à 0,10 m. du dessus du couvercle ont été fouillés. Le lendemain, la tombe était ouverte, les tessons dégagés la veille en partie enlevés et piétinés, et les cendres du défunt enfermées dans un sac plastique déposé dans la cavité. Le fond du réceptacle était propre, ce qui laisse à penser que le coffre enfermait une urne qui a été emportée.

Le coffre cubique (fig. n° 2-3) se trouvait dans une fosse de 0,90 m. de profondeur. Le couvercle (14), façonné dans un grès jaune grossier (15) comporte un évidement permettant de l'encaster sur le socle. Ce dernier (16), assez grossièrement taillé dans un grès rouge semblable à celui du socle de la sépulture n° 1, possède une cavité tronconique profonde de 0,18 m. Malgré les mauvaises conditions de la découverte de cette tombe, il semble que le résidu de la crémation ait été particulièrement réduit. Les quelques tessons appartenant à sept céramiques différentes ne permettent pas de collages et aucune forme n'a pu être restituée. Une bague en fer se trouvait parmi les ossements calcinés.

LE MOBILIER (fig. n° 4)

a) La céramique commune

1. — Grand pot ou jarre de forme elliptique allongée. Encolure verticale concave, bord épaissi avec lèvre ronde ; base annulaire peu élevée. Pâte orangée incluant un dégraissant quartzueux grossier et du mica. Surface externe lissée, ornée de trois séries de deux sillons horizontaux.
2. — (N. D.). — Col de bouteille à bord en pavement. Pâte micacée orangée avec un dégraissant quartzueux moyen.
3. — (N. D.). — Col de bouteille, ouverture triangulaire, lèvre en biseau. Pâte micacée de couleur jaune orangé à dégraissant quartzueux grossier.
4. — (N. D.). — Bord d'écuelle hémisphérique de 140 mm. de diamètre. Pâte identique à la précédente.
5. — (N. D.). — Petit bol à bandeau vertical semblable au n° 2 de la sépulture 4.
6. — (N. D.). — Fragment d'assiette de 150 mm. de diamètre. Pâte comme le n° 4.
7. — (N. D.). — Rebord de pot. Même pâte que le n° 4.

b) Verre

Un fragment très fin.

c) Fer

Une bague avec l'emplacement de l'intaille disparue. Diamètres intérieurs : 17 et 20 mm.,

(14) Côtés : 0,30 m. à 0,35 m. ; haut. : 0,10 m. à 0,18 m.

(15) Ce grès appartient au niveau des conglomérats et grès blancs du trias qui affleurent dans la région d'Ussac, soit à 20 km.

(16) Côtés : 0,38 m. à 0,40 m. ; haut. : 0,22 m. à 0,28 m.

largeur maximum : 14 mm. La cavité ovale destinée à recevoir l'intaille mesure 13 mm. sur 11 mm.

Deux fragments de clous.

SEPULTURE N° 4

Le coffre cinéraire cylindrique (fig. n° 2-4) se trouvait dans une fosse de même forme, de 0,90 m. de profondeur et 0,85 m. de diamètre.

Le couvercle (17) soigneusement taillé dans un grès jaune grossier (18) comporte, sur sa face inférieure, une feuillure permettant de l'encaster sur le socle, et une cavité sphérique pour augmenter la hauteur de celle du socle.

Le socle (19) soigneusement façonné dans un grès gris jaune tirant sur le vert, dit « grès de Grammont » (20), possède une cavité cylindrique (21) bordée par un bourrelet.

Les cendres du défunt étaient déposées dans une urne cylindrique en céramique sigillée ornée. Le résidu de la crémation déversé dans la fosse, autour du coffre, comprenait un abondant matériel métallique. La céramique pose un problème : les tessons recueillis dans la sépulture, bien que relativement abondants, ne permettent pas de reconstitutions autres que celles des deux récipients décrits ci-dessous. Par contre, la plupart des tessons appartiennent à des récipients de la sépulture 5. Par ailleurs, certains tessons des deux vases ci-dessous se trouvaient dans cette dernière. Une liaison existe donc entre ces deux sépultures.

L'URNE CINÉRAIRE (fig. n° 5 et photo n° 1)

C'est un vase cylindrique en céramique sigillée moulée (22). Le décor comprend une série de quatre panneaux qui se répètent quatre fois sur le pourtour du vase. Ils sont séparés par des lignes de points (23) et surmontés d'une frise d'oves (24). Une petite rosace à six pétales (25) marque les extrémités des lignes de points ainsi que leur jonction.

Les panneaux A et C, très étroits servent de séparation aux deux panneaux principaux. Ils comprennent une caryatide (26) surmontant un cercle (27).

(17) Diamètre : 0,45 m. ; haut. : 0,13 m. à 0,16 m.

(18) Semblable à celui du couvercle du coffre de la sépulture n° 3 (voir note 15).

(19) Diamètre : 0,45 m. ; haut. : 0,225 m. à 0,275 m.

(20) Niveau saxono-thuringien qui se retrouve vers Saint-Robert, à 12 km. au sud.

(21) Diamètre : 0,18 m. ; profondeur : 0,17 m.

(22) Forme Drag. 30. OSWALD (F) et PRYCE (T.D.), *Op. cit.*, pl. VIII.

(23) Gros points serrés proches de A2 de Rogers. Cette ligne séparative figure au répertoire de très nombreux potiers : G.-B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I. : les motifs non figurés*, XXVIII^e suppl. à Gallia, p. 33-34.

(24) Ove B12 de Rogers. *Id.*, p. 40. Se reporter au tableau n° 1.

(25) C 125 de Rogers. *Ibid.*, p. 59.

(26) OSWALD (F.), *Index of figures types on terra sigillata*, Liverpool, 1937, n° 1199 ; Lezoux, Trajan-Antonins.

(27) Les cercles sont employés par de nombreux décorateurs de moules.



Urne de la sépulture n° 4

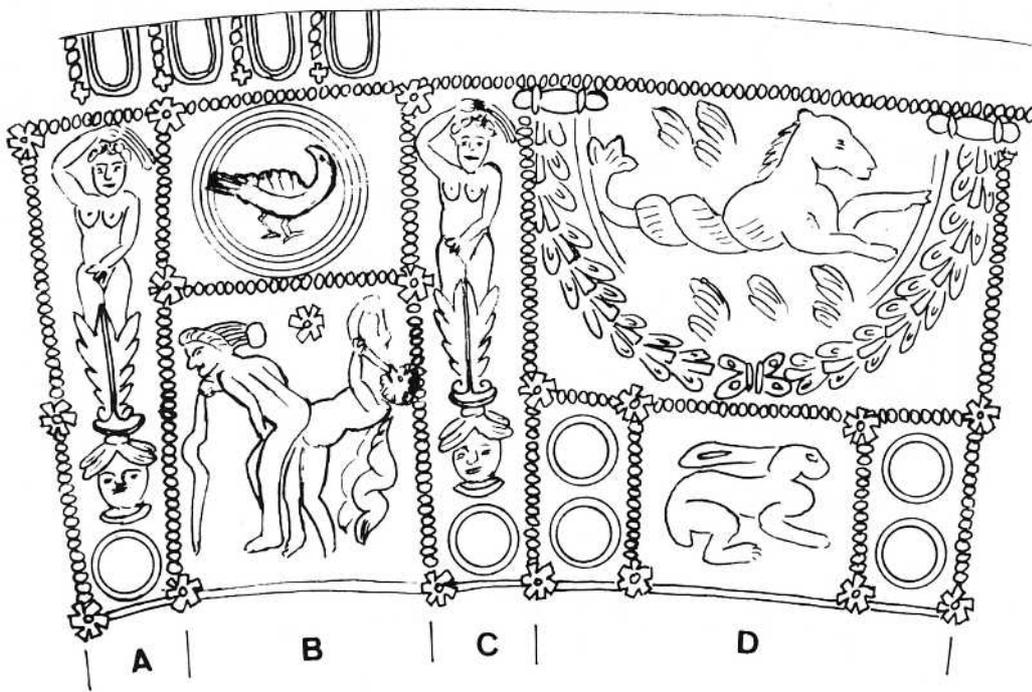
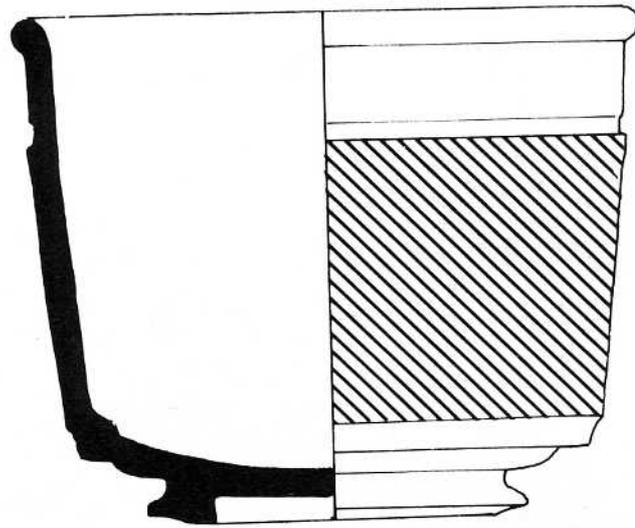


Fig. 5

Le panneau B, divisé par une ligne de points horizontale, possède dans sa partie supérieure un oiseau regardant en arrière (28) dans un demi-médailon et une scène érotique dans sa partie inférieure (29). Une rosace, identique à celle utilisée aux extrémités des lignes séparatives, comble un vide.

Le panneau D, plus large que le panneau B, est lui aussi partagé horizontalement. A l'inverse du panneau B, la partie supérieure est plus haute que la partie inférieure. La première comprend un monstre marin (30) dans un demi-médailon composé d'un feston doublé d'un demi-cercle intérieur à demi effacé (31). A chaque extrémité, le motif est arrêté par une astragale (32). Cinq touffes d'herbe (33) comblent les vides du demi-médailon. La seconde, elle-même partagée verticalement en trois parties, comporte un lapin (34) dans la partie centrale qui est la plus large et deux cercles superposés dans chacune des parties étroites. Le monstre marin et le lapin sont alternativement tournés à gauche et à droite, d'une série de panneaux à l'autre.

Tous les potiers qui ont employé les motifs utilisés dans l'ornementation de ce vase figurent sur les lignes du tableau 1 et les poinçons sur les colonnes (35). Ce tableau montre que huit poinçons sur dix font partie du répertoire du potier *CRICIRO*. Le fait que tous les motifs secondaires lui soient attribués permet de penser qu'il est l'auteur du décor de ce vase. La composition du décor correspond d'ailleurs très bien au style de ce potier. Un tessou issu d'un moule portant sa signature en cursive présente un décor similaire de panneaux irréguliers et dissymétriques séparés par des panneaux étroits où figure une caryatide (36).

CRICIRO est un potier du centre de la Gaule qui a travaillé à Lezoux entre 140 et 180. Jusqu'à présent on ne lui attribuait que des vases Drag. 37. Ses rapports avec *DIVIXTUS*, *ATTIANUS* et *SACER* étaient connus (37). Le tableau 1 montre en outre que son répertoire s'est inspiré très certainement de celui du groupe *LIBERTUS* (100-120) - *BUTRIO* (120-145). Le nombre de poinçons communs avec *CINNAMUS* laisse présumer que ce dernier était très proche de *CRICIRO*.

(28) OSWALD (F.), *Index of figures types on terra sigillata*, n° 2252 et p. 142 ; Lezoux, Trajan-Antonins.

(29) OSWALD (F.), *Id.*, scène B et p. 152 ; Lezoux, Trajan-Antonins.

(30) OSWALD (F.), *Ibid.*, 48 A et p. 10-11 ; Lezoux, Trajan-Antonins.

(31) F 16 de Rogers. *Op. cit.*, p. 78.

(32) R 12 de Rogers. *Id.*, p. 176. STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), *Central Gaulish potters*, Londres, 1958, fig. 33, n° 7 (Abrégé C.G.P.).

(33) Ce motif n'est pas repris par Rogers, ni dans les figures de C.G.P. Il figure cependant sur les tessons 6 et 10 de la planche 117 de C.G.P.

(34) OSWALD (F.), *Index...* n° 2116 et p. 133.

(35) D'après OSWALD (F.), *Index...* ; ROGERS (G.-B.), *op. cit.* ; STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), *Op. cit.* et BEMONT (Colette), *Moules de gobelets ornés de la Gaule Centrale au musée des Antiquités Nationales*, XXXIII^e suppl. à *Gallia*, C.N.R.S., 1977. Aucune distinction n'est faite entre les motifs utilisés sur des moules ou vases signés et ceux dont le style est attribué au potier.

(36) STANFIELD (J.-A.) et SIMPSON (G.), n° 11, p. 117, La caryatide n'est cependant pas celle utilisée ici.

(37) *Id.*, p. 210-211.

	HERBE	OVE	FESTON	ROSACE	ASTRAGALE	GRUPE EROTIQUE	OISEAU	CARYATIDE	MONSTRE MARIN	LAPIN
CRICIRO	●	●	●	●	●	●	●			●
CINNAMVS		●	●			●	●	●	●	●
DIVIXTVS		●			●	●		●	●	●
ATTIANVS			●				●		●	●
SACER		●	●				●			
BVTRIO						●		●	●	●
LIBERTVS						●	●	●	●	
AUSTRVS			●							●
LALVS					●					●
DOECCUS						●	●			●
IVLLINVS								●		●
SEVERVS								●		●
IVSTVS									●	●
PAVLLVS									●	●
MERCATOR II				●						
ANVNVS II				●						
IMVNIS				●						
ADVOCISVS			●							
DONNAVCVS			●							
SECVNDINVS			●							
PVGNVS								●		
PATERNVS									●	
BIRRVNTVS										●
CENSORINVS										●
ALBVCIVS										●
SECVNDVS										●
ILLIXO										●
QUINTILIANVS										●

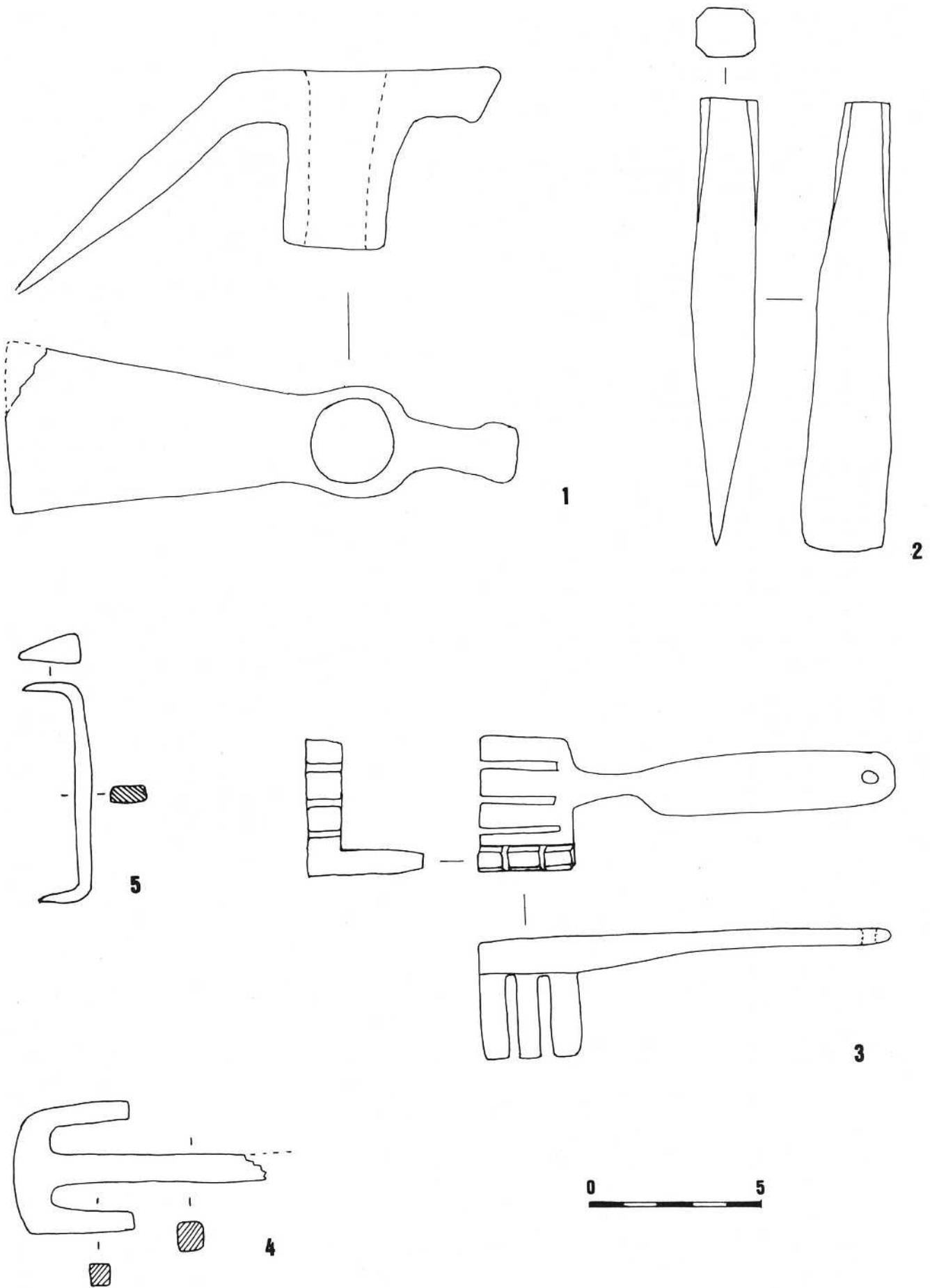


Fig. 6. — Mobilier métallique de la sépulture n° 4

LE MOBILIER (fig. 4 et 6)

a) La céramique commune

1. — Petit pot sphéroïde à encolure rentrante concave. Ouverture épaissie extérieurement et lèvre ronde. Base élargie, légèrement concave. Pâte contenant un dégraissant quartzueux moyen et du mica. Couverte brûlée.
2. — Bol hémisphérique à bandeau vertical. Pied annulaire divergent. Pâte brûlée incluant du quartz moyen et du mica. Couverte noircie par les flammes.

b) Le verre

Dix fragments de verre bleu déformés par la chaleur, dont un fond de 6 cm. de côté marqué de deux cercles concentriques en relief évoque un flacon prismatique (38).

c) Le fer

Cent deux clous dont quatre ont une longueur supérieure à 80 mm., seize de 60-70 mm., trente-six de 40-50 mm., trente-quatre de 30 mm.

Herminette-marteau à panne carrée (fig. 6 n° 1).
Outil de charpentier (39).

Ciseau plat à tête carrée (40) (fig. 6, n° 2).

Clé à panneton coudé à l'équerre (41) (fig. 6, n° 3).

Clé à double crochet (42) (fig. 6, n° 4).

(38) MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Paris, 1923, forme 14, p. 59-63. C. ISINGS, *Roman glass from dated finds*, 1957, forme 50.

(39) HOFFMANN (Bernard), *La Quincaillerie antique, première partie*, n° 17 de la planche 6. C'est un outil que l'on rencontre parfois dans les sépultures, par exemple à Leyrit, commune d'Affieux : VAZEILLES (M.) *B.S.L.S.A.C.*, 1961, p. 110-111, et *le Pays d'Ussel*, Tulle, 1962, p. 217-220. P. de Cessac en cite deux dans son *Dictionnaire Archéologique de la Creuse*, manuscrit déposé aux archives départementales de la Creuse : une à Reillac, commune de Savennes, dont il donne le dessin p. 167-27 et l'autre dans la sépulture de Vaumois, commune de Glénic. Voir aussi, P. DE CESSAC, *Le cimetière gallo-romain de Reillac*, dans *M.S.S.N.A.C.*, t. 4, fasc. 2, p. 246-272. Une autre provient de Saint-Goussaud : DUPUY (Pierre) et l'équipe régionale limousine G.A.A., du T.C.F., *La nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud, Creuse*, dans *Rev. Arch. du Centre*, n° 26, 1968, p. 99-117, pl. V, n° 305.

(40) HOFFMANN (B.), *Id.*, n° 6, pl. XII. Aucun outil de ce type n'est connu dans les sépultures du Limousin.

(41) Ce type de clé assez perfectionné connaît de nombreuses variantes (B. HOFFMANN, *Ibid.*, 3^e partie, pl. XXVIII et XXIX). Sur le fonctionnement de la serrure correspondante, voir : THOUVENIN (Aimé), *Éléments de serrurerie romaine*, dans *Revue Archéologique de l'Est*, t. 28, fasc. 3-4, 1977, p. 371-375. Ces clés sont fréquentes dans les sépultures du Limousin.

(42) Ce genre de clé, plus simple que la précédente, est aussi bien connue dans les sépultures gallo-romaines. Un exemplaire similaire a récemment été découvert à Saint-Pardoux-le-Neuf : LINTZ Guy, *Sépulture gallo-romaine de La Doulange, commune de Saint-Pardoux-le-Neuf*, dans *Rev. Arch. du Centre*, t. 8, fasc. 2, 1969, p. 133-142. Les deux modèles de clés ont déjà été découverts ensemble : P. de CESSAC, *Dictionnaire archéologique de la Creuse*, p. 134-3 et 134-4 (Saint-Maixent), p. 167-24 (Reillac, commune de Savennes).

Tige de fer aplatie, coudée à l'équerre et amincie à chaque extrémité (43) (fig. 6, n° 5).

Une charnière semblable à celle de la sépulture n° 5 (44).

Une bague, ou plutôt un anneau en fer.

SEPULTURE N° 5

Le coffre cinéraire se trouvait dans une fosse profonde d'un mètre. Creusée à la base aux dimensions du coffre, elle s'élargissait au niveau du couvercle. Ce dernier était façonné dans un grès jaune grossier (45). C'est un parallélépipède à base carrée surmonté d'un tronc de pyramide. Sa face inférieure comporte un évidement de 0,32 m. de diamètre permettant d'encaster le bourrelet du coffre (fig. n° 2-5). Ce dernier, taillé dans un brasier gris semblable à celui du coffre de la sépulture n° 2, est cubique avec une cavité tronconique aux parois concaves (46).

Il renfermait une urne en verre qui, en plus des ossements calcinés, contenait un couteau en fer. Le résidu de la crémation, très abondant, comblait la fosse au niveau du couvercle.

L'URNE CINÉRAIRE (fig. 9-a)

Il s'agit d'une urne en verre, de couleur vert-bleu. C'est un vase à pied, très pansu, dont le rebord est ourlé vers l'extérieur (47). C'est, de loin, la forme la plus usitée en Corrèze, puisque, avec les deux urnes de Concèze, leur nombre s'élève à treize exemplaires pour ce département contre seulement onze exemplaires pour l'ensemble des autres formes (48). Ce modèle est également le plus fréquent en Creuse (49) alors qu'il est devancé par la forme Morin-Jean 3 en Haute-Vienne (50).

(43) Nous ne connaissons pas l'usage d'un tel objet.

(44) Les charnières retrouvées dans les sépultures sont de deux sortes : un modèle simple comme celui de Concèze, également trouvé à La Jugie (J.-L. ANTIGNAC), *Les sépultures gallo-romaines de La Jugie*, dans *Lemouzi*, n° 49, janv. 1974, p. 79-83) et à Chaussidoux, commune de Saint-Maixant (P. de CESSAC, *Dictionnaire...*, p. 134-9) ; un autre, plus perfectionné, dont le modèle est donné par B. HOFFMANN, *op. cit.*, 3^e partie, pl. XXXI, n° 8, a été découvert à Sauviat-sur-Vige : G. LINTZ, *Sépultures gallo-romaines de Sauviat-sur-Vige*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 106, 1979, p. 17-38.

(45) Même grès que celui utilisé pour les couvercles des coffres des sépultures n°s 3 et 4.

(46) Côtés : 0,38 m. à 0,43 m. ; haut. : 0,38 m. La cavité mesure 0,18 m. de profondeur, 0,18 m. de diamètre à l'ouverture et 0,12 m. à la base.

(47) MORIN-JEAN, *op. cit.*, forme n° 5, p. 51-52. C. ISINGS, *op. cit.*, forme n° 94, p. 111.

(48) LINTZ (Guy), *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. 16, département de la Corrèze, C.N.R.S., 1981, p. 51.

(49) JANICAUD (Dr Georges), *La Creuse gallo-romaine - les sépultures*, dans *M.S.S.N.A.C.*, t. 28, fasc. 3, 1943, p. 426-463.

(50) DELAGE (Franck) et PERRIER (Jean), *Urnes cinéraires gallo-romaines en verre trouvées dans la Haute-Vienne*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 84, 1954, p. 347-360.

LE MOBILIER (fig. 7 et 8)

a) La céramique sigillée

1. — Coupelle à parois verticales sur fond plat et pied élevé de forme Walters 79/80 (51).
2. — Assiette de même forme que ci-dessus différenciée par le diamètre. Seule la fin de l'estampille... NIO est lisible.
3. — Plaque horizontale dont le pourtour est simplement marqué par un léger bourrelet (52).
4. — Coupe de forme Drag. 35/36 à rebord horizontal lisse (53).
5. — Terrine de forme Curle 21 à parois tronconiques portant des canelures externes. Bord rentrant et petite collerette (54).
6. — Petit bol hémisphérique de forme Drag. 40 revêtu d'une couverte noire (55).

b) La céramique commune

7. — Forme identique à la précédente mais ne possédant pas la pâte caractéristique des sigillées. De couleur orangée, elle inclut du mica et un dégraissant quartzeux moyen ; elle est revêtue d'une couverte couleur brique. Pâte et couverte rappellent certaines productions régionales ; elles se retrouvent dans les petits bols à bandeau vertical et dans un certain nombre de céramiques de la sépulture n° 7.
8. — Petit bol hémisphérique à bandeau vertical. Pied annulaire divergent. Pâte micacée orangée avec un dégraissant quartzeux moyen. Couverte couleur brique.
9. — Fragment d'un petit bol en tous points semblable au n° 8.
10. — Assiette à parois convexes et lèvre triangulaire. Pâte micacée à dégraissant quartzeux fin. Tous les fragments sont brûlés.
11. — Assiette à parois convexes et lèvre ronde. Pâte micacée avec un dégraissant quartzeux fin. La chaleur du foyer a rendu la pâte grise et la couverte noire.
12. — Assiette à parois rectilignes et lèvre ronde. Pâte orangée à dégraissant quartzeux fin. Couverte brune.
13. — Assiette à parois rectilignes peu épaisses et lèvre en biseau. Pâte micacée à dégraissant quartzeux grossier. Engobe brun-rouge.
14. — Couvercle à parois rectilignes avec bouton de préhension peu important. Pâte jaune, micacée, avec un dégraissant quartzeux grossier.
15. — Tripode hémisphérique à bord pendant extérieurement et lèvre ronde. Pieds coniques verticaux. Pâte micacée, noire dans la masse

(51) OSWALD (F.) et PRYCE (T.D.), *op. cit.*, p. 199-200 et pl. LVIII, n° 8, daté de 150-180.

(52) *Ibid.*, p. 208-209 et pl. LXVI, n° 2. D'après OSWALD, il s'agit d'une forme tardive. On la connaît cependant à Albintimillum dès la fin du 1^{er} siècle. N. LAMBOGLIA, *La stratigrafia del teatro di Albintimillum e la datazione dei monumenti romani*, dans *Revue d'Etudes Ligures*, t. XVI, n° 4, 1964, p. 171-199. Fig. 5, p. 178.

(53) *Ibid.*, p. 192-193 et pl. LIII, n° 19. Pan-Rock, 150-180.

(54) *Ibid.*, p. 215-216, pl. LXXIII, n° 4. Seconde moitié du II^e siècle.

(55) *Ibid.*, p. 184-185 et pl. XLVIII.

avec un dégraissant quartzeux moyen. Couverte orangée.

16. — Tripode hémisphérique à bord triangulaire et lèvre ronde. Pieds coniques verticaux. Pâte micacée orangée, à dégraissant quartzeux fin. Couverte orangée. Fond marqué de sillons pour repérer et faciliter l'attache des pieds.
17. — Tripode à fond arrondi et parois verticales rectilignes terminées par un bord pendant extérieurement. Pieds coniques verticaux. Pâte jaune micacée, à dégraissant quartzeux grossier. Sillons à l'emplacement des pieds.
18. — Tripode à fond arrondi et parois rentrantes rectilignes; bord triangulaire. Pieds coniques verticaux. Pâte grise incluant un dégraissant quartzeux fin ; engobe jaune. Guillochis à peine marqués sous la carène.
19. — Tripode à fond conique épais et parois rectilignes évasées. Bord triangulaire. Pieds coniques verticaux. Pâte orangée micacée avec un dégraissant quartzeux grossier ; engobe jaune. Large sillon au dessus de la carène et groupe de sillons fins à l'emplacement des pieds.
20. — Forme et pâte proches de la précédente. Le fond est moins épais, les pieds plus fins et l'engobe jaune.
21. — Partie supérieure d'un tripode à parois rectilignes évasées, terminées par un bord épaissi extérieurement, et une lèvre plate. Pâte et engobe jaunes ; dégraissant quartzeux grossier. Sillon au-dessus de la carène.
22. — Tripode à fond arrondi et parois verticales rectilignes terminées par un bord triangulaire élevé. Pieds coniques légèrement rentrants. Pâte et engobe orangés ; dégraissant quartzeux moyen. Un sillon au-dessus de la carène et trois autres, plus étroits, à l'emplacement des pieds.
23. — Pot ovoïde à encolure verticale concave et lèvre ronde. Base concave élargie. Pâte orangée micacée à dégraissant quartzeux moyen et engobe couleur brique.
24. — Pichet ovoïde à encolure rentrante concave, bord épaissi sur sa face externe et lèvre ronde ; base étirée concave. Anse rattachée sur la lèvre. Pâte micacée gris-bleu à dégraissant quartzeux grossier. Décor de lignes polies.
25. — Col de bouteille. Bord en parement avec lèvre arrondie ; anse à quatre nervures. Pâte noire très micacée dans la masse, jaune orangé en surface avec un dégraissant quartzeux grossier.
26. — Col de bouteille. Bord triangulaire avec lèvre en biseau. Anse à deux nervures. Même pâte que le n° 25.
27. — Col de bouteille. Bord en parement avec un cordon à la base. Pâte couleur brique renfermant un dégraissant quartzeux fin et abondant.
28. — Col de bouteille. Bord triangulaire avec lèvre en biseau accentué par une concavité interne. Même pâte que le n° 25.

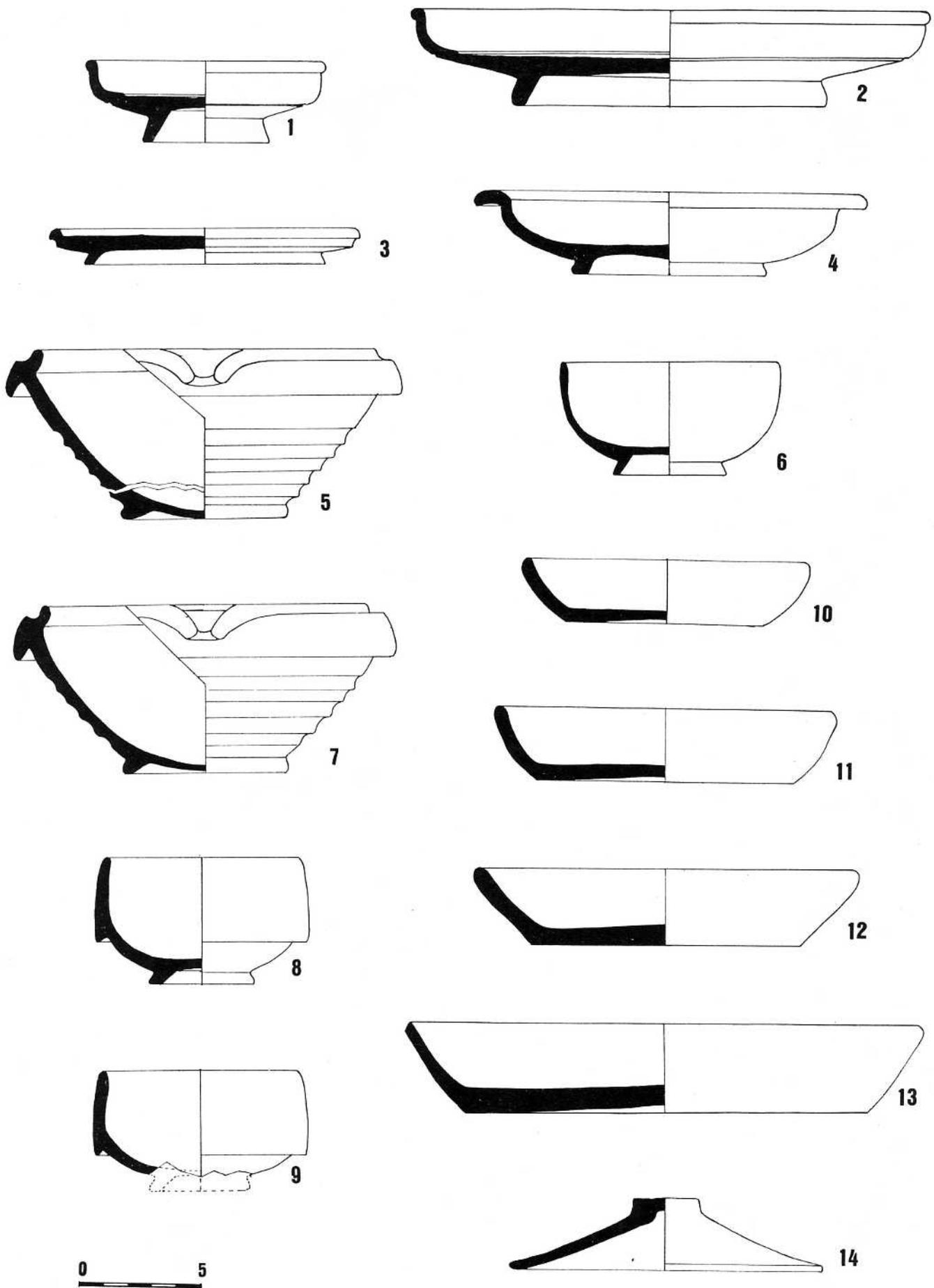
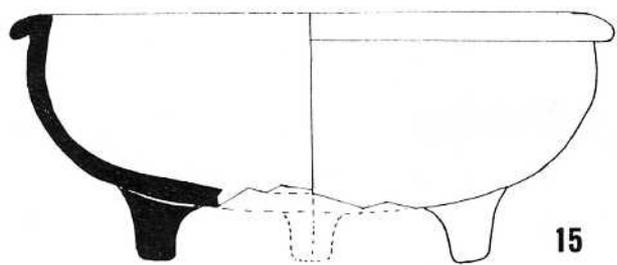
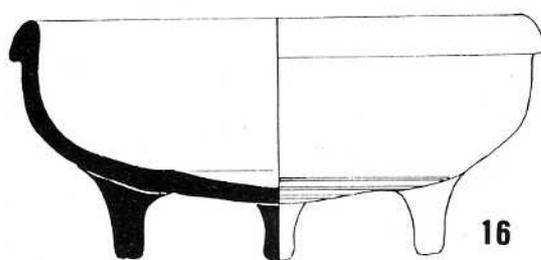


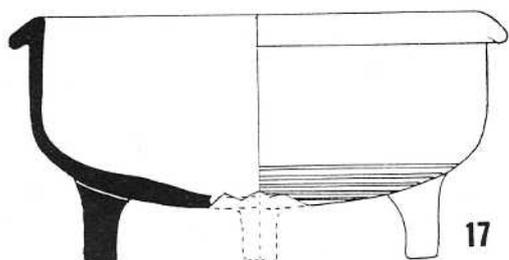
Fig. 7. — Céramiques de la sépulture n° 5



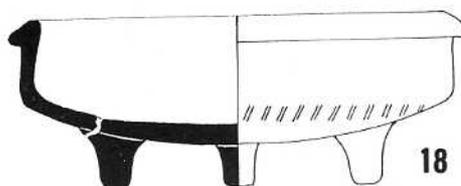
15



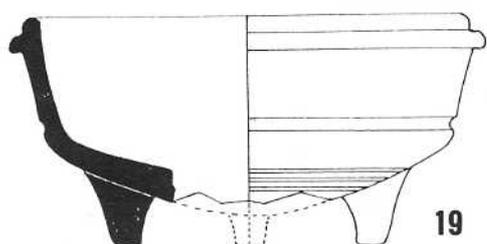
16



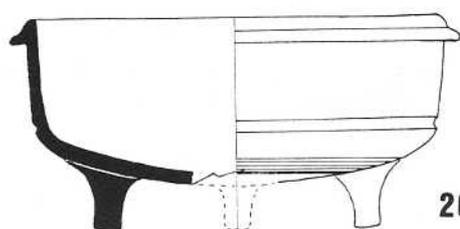
17



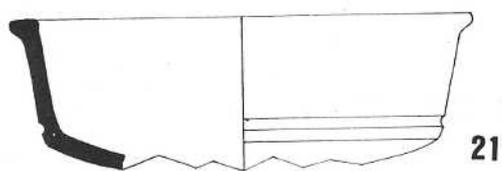
18



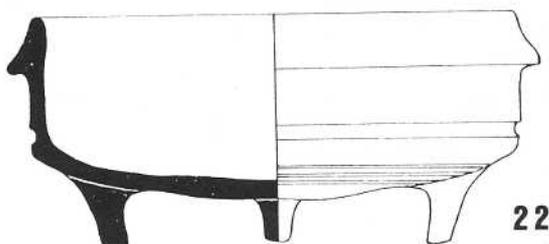
19



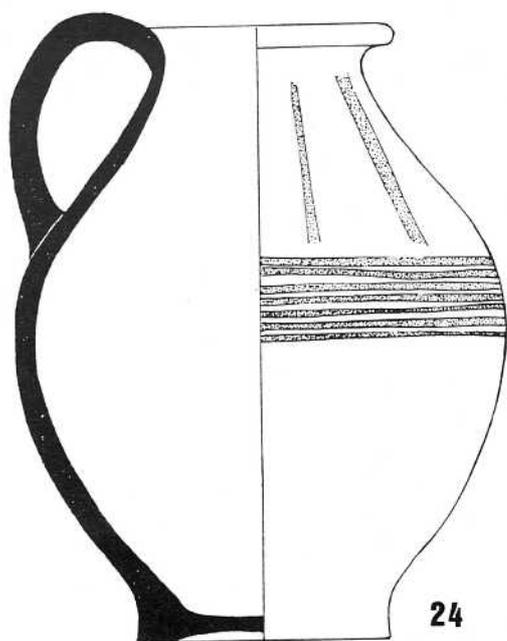
20



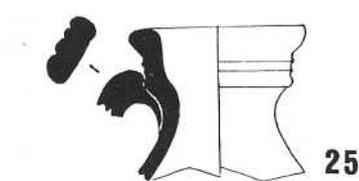
21



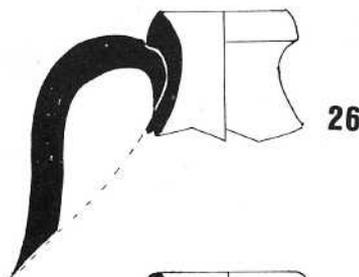
22



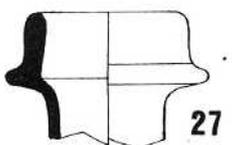
24



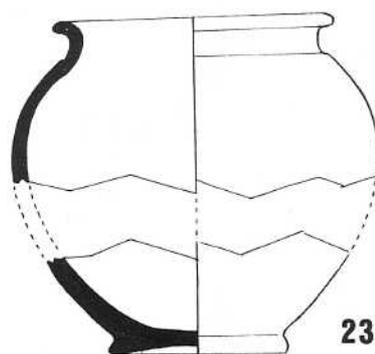
25



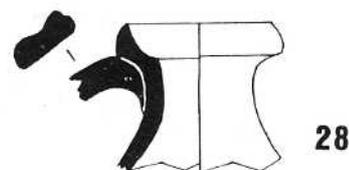
26



27



23



28



Fig. 8. — Céramiques de la sépulture n° 5

29. — (N. D.). — Col de bouteille identique au précédent.

30. — (N. D.). — Bas d'une grande bouteille à base élargie. Pâte très micacée, orangée avec dégraissant quartzueux grossier.

31. — (N. D.). — Fond et anse d'une bouteille en même pâte que le n° 25.

32. — (N. D.). — Pichet à base concave élargie et anse à deux nervures.

33 et 34. — Deux anses à nervures multiples appartiennent à des bouteilles non décrites ci-dessus. La pâte est semblable à celle du n° 25.

35. — (N. D.). — Assiette de 140 mm. de diamètre de forme comparable au n° 3. Pâte jaune, micacée, avec un dégraissant quartzueux moyen. Couverte rouge.

36. — (N. D.). — Assiette de 150 mm. de diamètre à lèvre ronde. Pâte à dégraissant quartzueux moyen. Couverte intérieure noircie par les flammes.

37. — (N. D.). — Assiette de 180 mm. de diamètre à lèvre ronde, légèrement épaissie. Pâte micacée, noire dans la masse, orangée en surface, avec un dégraissant quartzueux moyen.

38. — (N. D.). — Fragment d'un petit bol comparable aux n°s 8 et 9.

39. — (N. D.). — Rebord de coupe de 180 mm. de diamètre, de même forme que le n° 3 de la sépulture n° 2. Pâte micacée très feuilletée de couleur jaune orangé. Dégraissant très fin invisible à l'œil. Couverte brun-rouge.

40. — (N. D.). — Un fond et un fragment de rebord de pot ovoïde. Pâte micacée rendue violacée par l'action du feu ; dégraissant quartzueux grossier.

41 à 45. — (N. D.). — Cinq pots au moins représentés par cinq fonds et deux rebords. L'un d'eux, revêtu d'une couverte, est proche du n° 23.

46. — (N. D.). — Petit fragment de bol Drag. 46 en céramique sigillée (56).

d) Le verre

Seize fragments de verre bleu fondu, complètement informes.

e) Le fer

Au moins cent clous dont un mesure 110 mm., treize de 70 à 80 mm., vingt-et-un de 60 à 70 mm., trente-et-un de 50 à 60 mm. et quatre de 30 mm.

Fragment de clou à tête creuse hémisphérique (57).

(56) *Ibid.*, p. 196-197 et pl. LV, n° 15.

(57) Ce type de clou, assez curieux, se retrouve à un seul exemplaire dans certaines tombes assez riches en matériel métallique, par exemple à La Jugie SHADWELL (N. Lucas), *Un tumulus gallo-romain de la 2^e moitié du II^e siècle*, dans *B.S.S.H.A.C.*, t. 58, 1936, p. 115-125) à Reillac, commune de Savennes (P. de CESSAC, *Dictionnaire...*, p. 167-20), à Chaussidoux, commune de Saint-Maixant (P. de CESSAC, *id.*, p. 134-5). Une tête de clou semblable de 3 cm. de diamètre a également été découverte, hors sépulture, au Puy-du-Tour : BOMBAL (E.) et MUZAC (A.), *Compte rendu des nouvelles fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux*, en 1911, dans *B.S.L.S.A.C.*, t. 33, 1911, p. 401-409, fig. 2, n° 6.

Deux charnières (fig. 12, n° 3).

Une plaque de serrure rectangulaire munie d'une fente droite parallèle aux petits côtés (58) (fig. 12, n° 1).

Une plaque de serrure circulaire munie d'une fente en L (59). Deux trous utilisés pour la fixer sont visibles (fig. 12, n° 2).

Un couteau à lame courte et large retrouvé dans l'urne (60). Il était placé dans un fourneau en toile épaisse, armée d'une tige de fer sur toute sa longueur et d'une plaque à l'orifice. Le médaillon montre le détail du tissage (fig. 12, n° 4).

Un anneau de fer de 28 mm. de diamètre élargi sur une partie de sa circonférence qui peut être une bague ou plus vraisemblablement l'attache du fourreau.

Deux objets en forme de U aux pointes recourbées (61) rappelant, en plus grand, des clous-cavaliers (longueur : 65 mm., largeur : 30 mm.).

f) Le bronze

Trois fragments de bronze fondu.

Une feuille de bronze pliée en équerre. L'angle est orné de petites dépressions obtenues par estampage.

SEPULTURE N° 6

Cette sépulture, découverte en 1974, a déjà fait l'objet d'une publication sommaire (62).

La fouille a cependant permis de retrouver la fosse d'où le coffre (fig. 9-6) fut extrait, et de recueillir la plus grande partie du mobilier.

LE MOBILIER

a) La céramique sigillée (fig. 10)

1. — Tasse de forme Drag. 46 (63).

b) La céramique commune (fig. 10 et 11)

2. — Assiette à parois concaves terminées par un bord épaissi à l'extérieur et une lèvre plate ; base annulaire. Pâte noire, micacée, avec un dégraissant quartzueux moyen. Engobe orangé.

4. — Assiette à parois convexes peu inclinées, terminées par une lèvre ronde. Pâte micacée avec dégraissant quartzueux fin. Engobe et pâte brûlés.

(58) Cette plaque correspond à la clé à double crochet de la sépulture n° 4.

(59) Elle correspond à la clé à panneton coudé à l'équerre. Des plaques semblables proviennent de sépultures avec clés (Chaussidoux de Saint-Maixant : P. de CESSAC, *Dictionnaire...*, p. 134-3) ou sans clé (à Saint-Martin-Sainte-Catherine : G. LINTZ, *La tombe gallo-romaine*, dans *Archéologia*, n° 157, août 1981, photo p. 39, et à Saint-Goussaud : P. DUPUY et coll., *op. cit.*).

(60) Il s'agit là d'un simple couteau et non d'un poignard comme il s'en trouve parfois dans les sépultures.

(61) L'usage de ces objets est inconnu, mais il en a été découvert de semblables à Reillac, commune de Savennes : P. de CESSAC, *Dictionnaire...*, p. 167-21.

(62) JOUDOUX (Robert), *op. cit.* On y retrouvera la description du coffre qui n'est cependant pas en « solide granite » mais en grès grossier, dit brasier, comme le coffre de la sépulture n° 2.

(63) OSWALD (F.) et PRYCE (T.D.), *op. cit.*, p. 195-197 et pl. LV, n° 13.

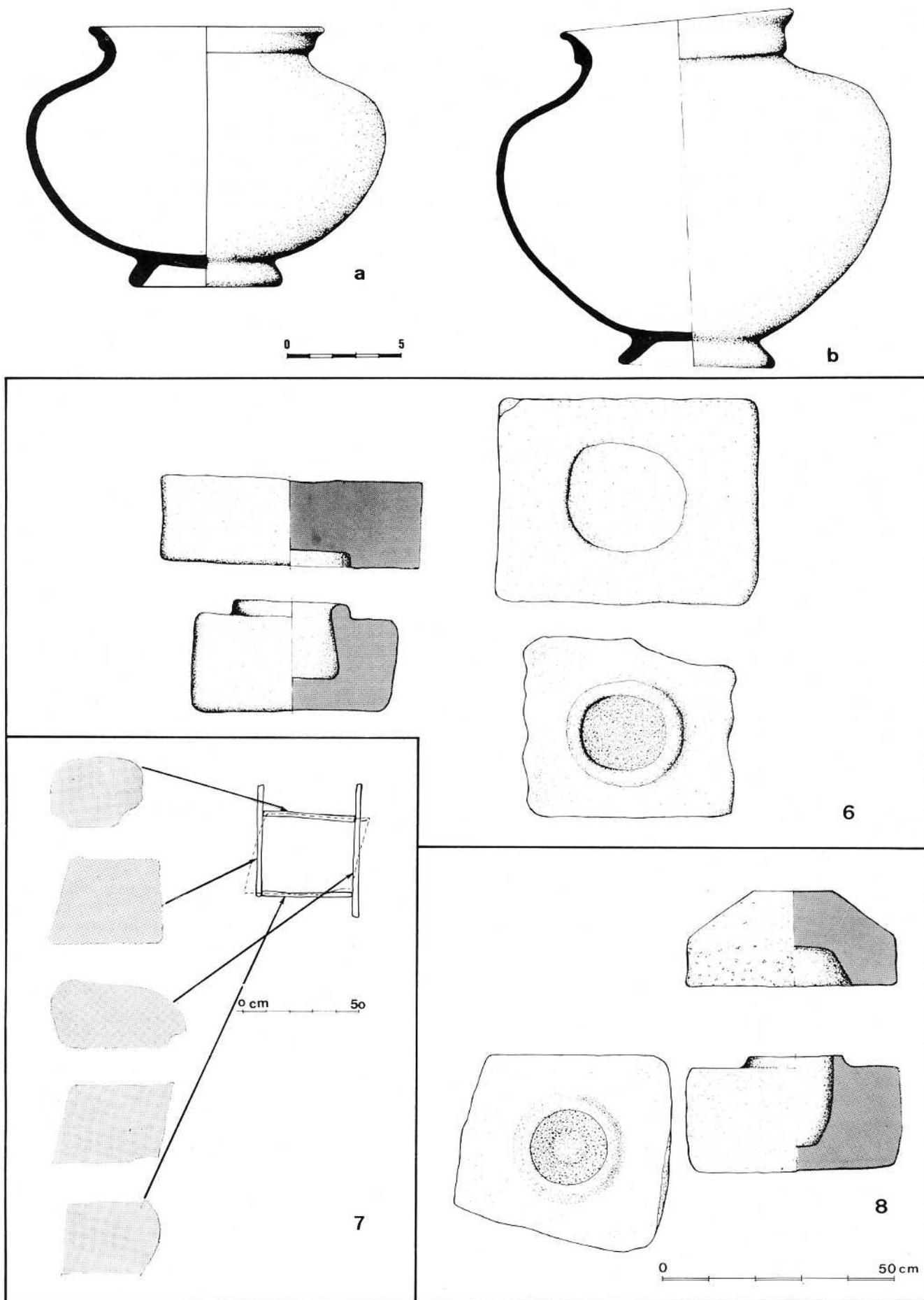


Fig. 9. — En haut à gauche : Urne en verre de la sépulture n° 5 (a)
 En haut à droite : Urne en verre de la sépulture n° 10 (b)
 En bas : Coffres des sépultures 6 à 8

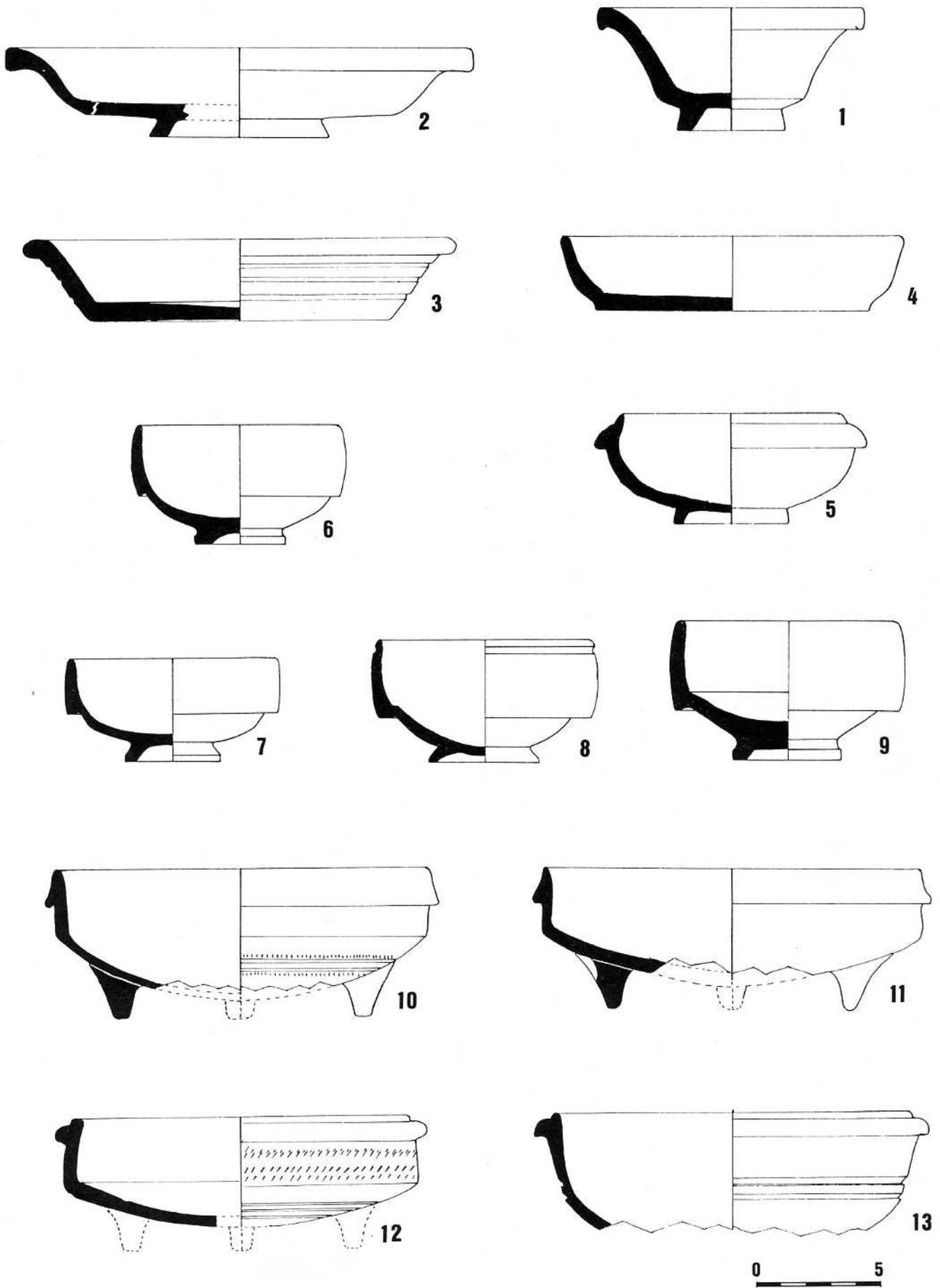


Fig. 10. — Céramiques de la sépulture n° 6

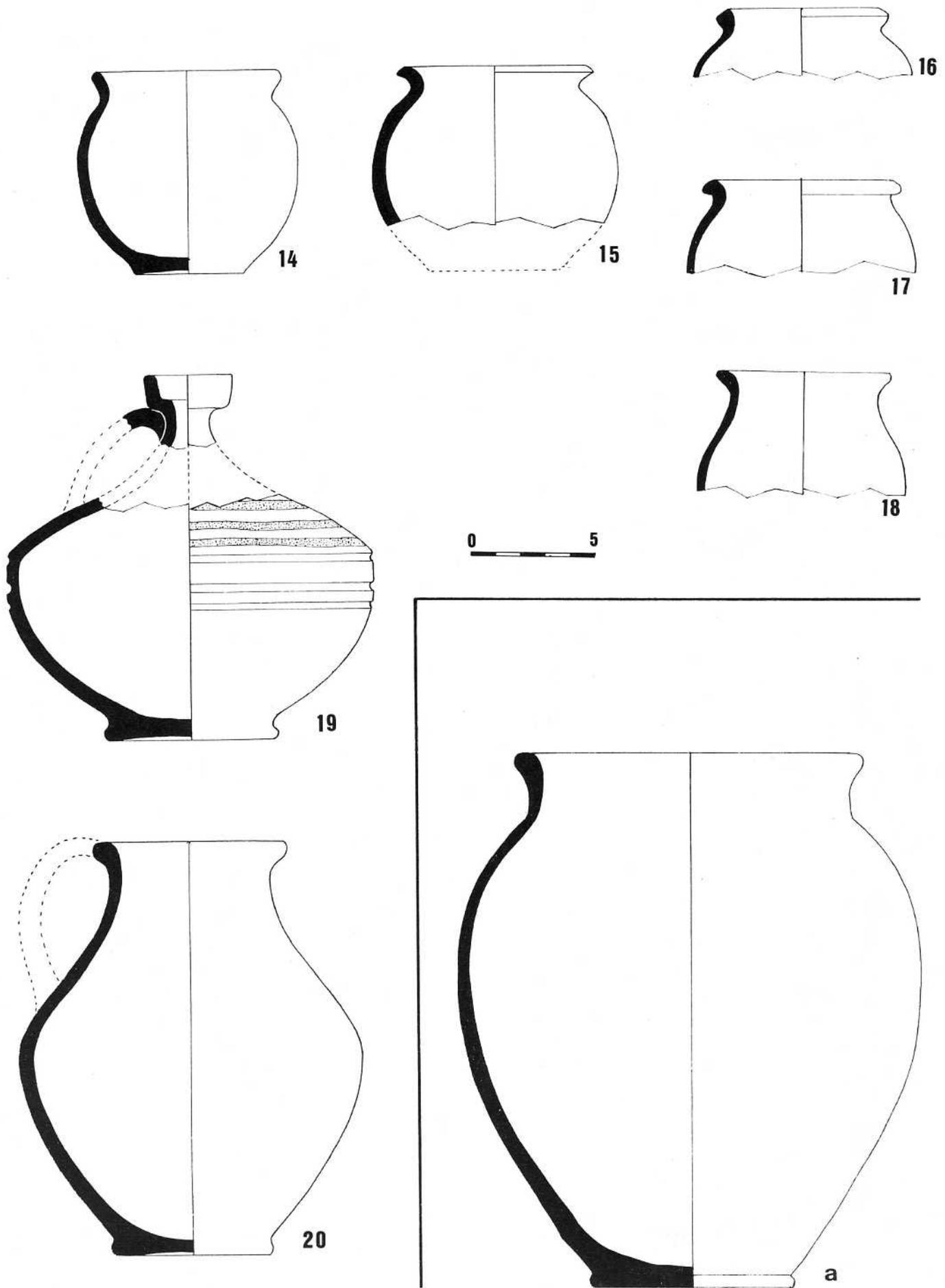


Fig. 11. — Céramiques de la sépulture n° 6 et urne de la sépulture n° 7 (a)

5. — Bol hémisphérique à encolure rentrante, bord triangulaire et lèvre ronde ; base annulaire. Pâte blanche avec un dégraissant quartzeux fin. Couverte brune.
- 6 à 9. — Quatre petits bols à bandeau vertical de même forme et même pâte que le n° 2 de la sépulture n° 3.
10. — Tripode à parois rectilignes verticales, bord triangulaire et lèvre ronde, pieds coniques verticaux. Pâte noire avec dégraissant quartzeux fin, couverte brune. Sous la carène, deux sillons encadrés de lignes guillochées.
11. — Tripode à parois rectilignes verticales, bord triangulaire et lèvre ronde ; pieds coniques verticaux marqués d'une cupule. Pâte brune avec un dégraissant quartzeux moyen.
12. — Tripode à parois rectilignes légèrement rentrantes, bord triangulaire formant baguette et lèvre arrondie ; les pieds manquent. Pâte fine, orangée, avec un dégraissant quartzeux fin ; couverte brune. Trois sillons à l'emplacement des pieds et lignes guillochées au-dessus de la carène.
13. — Fragment de tripode hémisphérique à bord triangulaire et lèvre plate. Pâte orangée, micacée avec un dégraissant quartzeux fin. Deux sillons à profil triangulaire sur la panse.
14. — Petit pot sphéroïde à base étirée ; encolure divergente concave avec lèvre ronde. Pâte micacée, grise dans la masse et jaune en surface, avec un dégraissant quartzeux moyen.
15. — Fragment de petit pot sphéroïde ; encolure évasée concave, bord aminci et lèvre en biseau. Pâte jaune, micacée, avec un dégraissant quartzeux moyen.
16. — Rebord de pot, encolure verticale concave, bord épaissi extérieurement et lèvre plate. Pâte semblable au précédent.
17. — Rebord de pot, encolure évasée concave, bord épaissi extérieurement et lèvre arrondie. Même pâte que le précédent.
18. — Bouteille à base élargie concave, panse carénée, encolure rentrante concave, bord en parement et lèvre ronde. Pâte micacée jaune-orangé, avec un dégraissant quartzeux moyen. Partie supérieure ornée de lignes horizontales polies, partie inférieure marquée de trois sillons, dont un au niveau de la carène.
19. — Bouteille à base élargie concave, panse carénée ; encolure rentrante concave, bord en parement et lèvre ronde. Pâte micacée jaune-orangé, avec un dégraissant quartzeux moyen. Partie supérieure ornée de lignes horizontales polies, partie inférieure marquée de trois sillons, dont un au niveau de la carène.
20. — Pichet ovoïde à base élargie concave, encolure rentrante concave, bord épaissi extérieurement et lèvre ronde. L'autre manque. Pâte grise, micacée, avec un dégraissant quartzeux moyen.
- 21 et 22. — (N. D.). — Fond et parois de deux bouteilles semblables en pâte micacée, orangée, avec un dégraissant quartzeux grossier.
- Un col, signalé par R. JOUDOUX, peut appartenir à l'une de ces deux bouteilles (64).
23. — (N. D.). — Petit pot sphéroïde en pâte très fine, rouge, et couverte noire, décorée de nombreuses pastilles coniques en relief à la barbotine.
24. — (N. D.). — Un fond de petit pot en pâte micacée, rendue violacée par les flammes, avec un dégraissant quartzeux grossier.
- 25-26-27. — (N. D.). — Fragments appartenant à trois pots guillochés, semblables à l'urne de la tombe n° 8.
28. — (N. D.). — Tripode à parois verticales rectilignes, bord horizontal externe aminci. Pâte jaune, micacée, avec un dégraissant quartzeux moyen.
- 29-30. — (N. D.). — Tripodes semblables au précédent par la forme et la pâte, avec, en plus, une couverte micacée, en partie disparue.
- 31-32. — (N. D.). — Deux petits bols semblables aux n°s 6 à 9.
33. — (N. D.). — Rebord de coupe hémisphérique en pâte orangée, micacée, avec un dégraissant très grossier, couverte brun-rouge.
34. — (N. D.). — Assiette à parois convexes et bord rond de 230 mm. de diamètre. Pâte micacée orangée à dégraissant quartzeux grossier.
35. — (N. D.). — Assiette à parois convexes, bord épaissi et lèvre en biseau de 145 mm. de diamètre. Pâte beige, micacée, à dégraissant quartzeux moyen. Couverte brun-rouge sur toute la surface.
36. — (N. D.). — Un petit fragment de rebord de coupe forme Drag. 35-36, en céramique sigillée.
37. — Tripode déjà publié (65) : fond plat, parois obliques convexes, bord épaissi marqué d'un sillon, lèvre en biseau, et pieds coniques. Pâte identique au n° 33.
38. — Assiette à parois convexes, déjà publiée (66). Pâte jaunâtre.

c) Le verre

Un fragment d'anse striée, de couleur bleue, non déformée par le feu.

Huit fragments de verre fondu.

d) Le bronze

Un anneau de bronze ouvert de 32 mm. de diamètre, aminci aux extrémités.

e) Le fer

Seize clous dont trois de 70 mm. de longueur, un de 45 mm. et deux de 30 mm.

Un clou de chaussure.

Deux charnières semblables à celles de la tombe n° 5, mais de dimensions moindres (voir fig. n° 12).

(64) JOUDOUX (R.), *op. cit.*, n° 4.

(65) *Ibid.*, n° 1.

(66) *Ibid.*, n° 2.

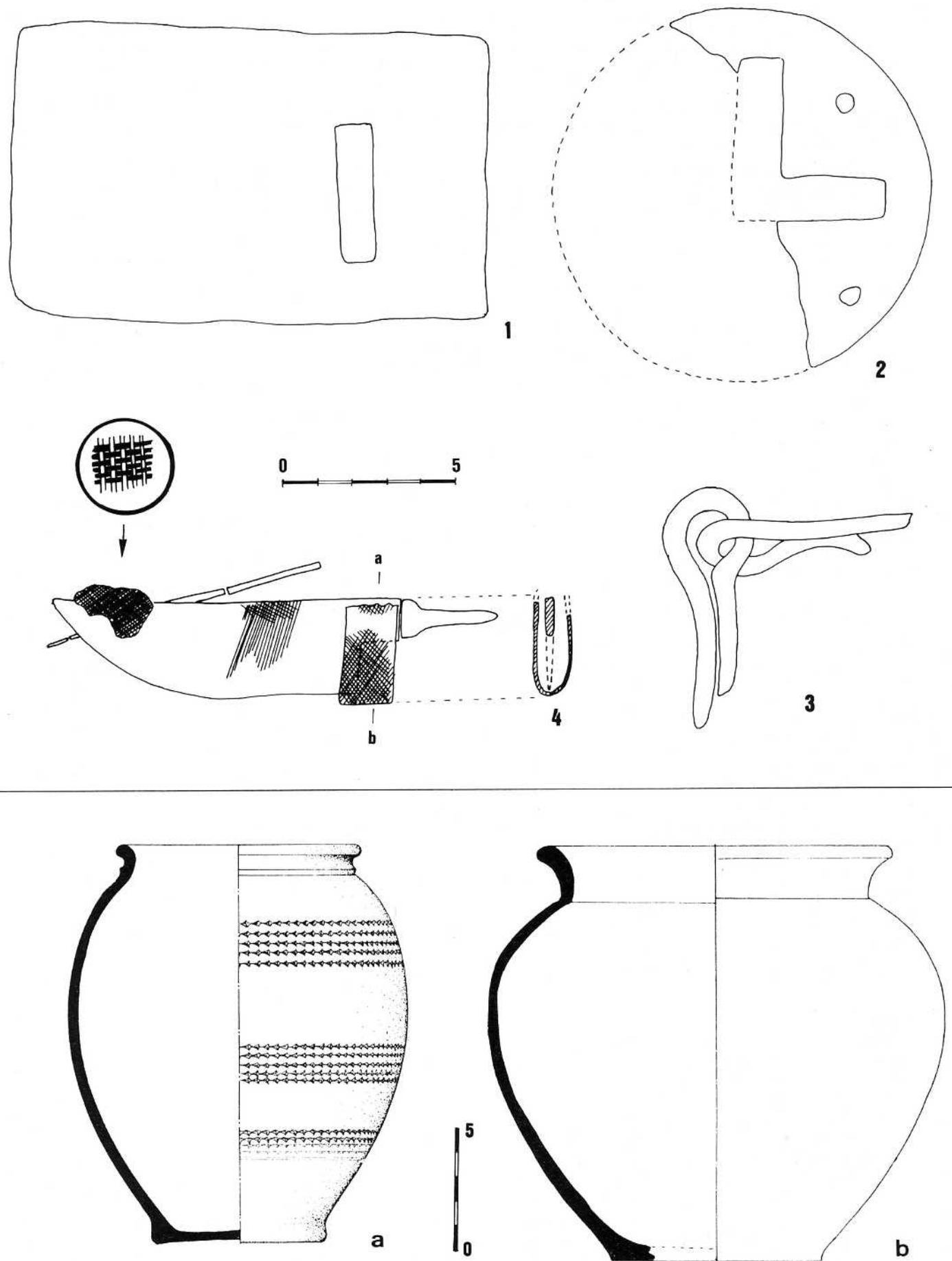


Fig. 12. — En haut : Mobilier métallique de la sépulture n° 5
 En bas : Urnes de la sépulture n° 8 (a) et n° 11 (b)

SEPULTURE N° 7

La protection de cette sépulture était assurée par cinq plaques de schiste (67). Seule l'une d'elles était encore verticale ; les autres s'étaient couchées, écrasant l'urne en céramique qui contenait les ossements calcinés. Le croquis de la fig. 9-7 montre une restitution de cette protection d'après la position des plaques. Des clous, retrouvés aux angles inférieurs, suggèrent l'existence d'un coffrage de bois dont la disparition et la poussée des terres auraient entraîné la chute des dalles vers l'intérieur.

L'URNE CINERAIRE

C'est un pot ovoïde à encolure verticale concave, ouverture épaissie sur une face, lèvre ronde et base débordante. Pâte grise, micacée, incluant un dégraissant quartzueux fin (fig. n° 11).

LE MOBILIER

Cette tombe apparaissait dans le sillon sous forme d'une tâche charbonneuse renfermant des tessons. Il est donc probable qu'une partie du résidu de la crémation a disparu lors des labours. De ce fait, les tessons recueillis ne permettent pas de restituer de formes assez complètes pour être dessinées.

a) La céramique sigillée

1. — (N. D.). — Tasse hémisphérique à couverture noire, de forme *Drag.* 40, semblable à celle de la sépulture n° 5.
2. — (N. D.). — Petit pot de forme elliptique aplati également à couverture noire, orné de deux lignes guillochées.

b) La céramique commune

- 3 à 10. — (N. D.). — Il s'agit d'un lot important de céramiques, présentant toutes les mêmes caractéristiques : pâte micacée, généralement noire dans la masse, avec un dégraissant quartzueux moyen ; couverture brun-rouge.

Rebord de jatte à collerette recourbée, ornée de feuilles à la barbotine (68).

Grande assiette à lèvre en biseau.

Rebord d'assiette ou de tripode de 14 cm. de diamètre.

Rebord de bol probablement hémisphérique, souligné par une baguette ronde.

Partie inférieure d'une écuelle, ornée de sillons.

Fragment d'écuelle (?) à décor guilloché.

Fragment d'écuelle.

Bol à bandeau vertical.

11. — (N. D.). — Assiette à parois convexes et bord aminci de 140 mm. de diamètre. Pâte blanche en surface, noire dans la masse, à dégraissant quartzueux fin, couverture brun-rouge.
12. — (N. D.). — Assiette de 150 mm. de diamètre. Pâte micacée, blanche en surface, noire dans la masse, avec un dégraissant quartzueux moyen.

(67) Il s'agit de schiste de provenance locale.

(68) Imitation d'un développement tardif de la forme sigillée Curle 11. OSWALD (F.) et PRYCE (T.D.), *op. cit.*, p. 211-212 et pl. LXXI, n° 19 (Trajan-Hadrien).

13. — (N. D.). — Tripode à parois verticales et bord triangulaire (69). Pâte orangée, micacée, à dégraissant quartzueux grossier. Couverture détruite.

14. — (N. D.). — Pot à décor guilloché. Pâte micacée, orangée à dégraissant quartzueux fin. Couverture rouge-orangé.

15. — (N. D.). — Pot à pâte orangée.

16. — (N. D.). — Pot ovoïde. Pâte jaune pâle dans la masse, plus claire en surface ; dégraissant quartzueux moyen.

17. — (N. D.). — Bouteille. Pâte jaune orangée micacée ; dégraissant quartzueux grossier.

c) Le fer

Une vingtaine de clous, brisés pour la plupart, ont été découverts à l'intérieur du coffrage d'ardoises.

SEPULTURE N° 8

Seul le coffre de cette sépulture, découverte par le propriétaire après la fouille, est connu (fig. n° 9-6). Le couvercle, taillé dans un grès rouge, grossier (70), est un parallélépipède à base carrée, surmonté d'un tronc de pyramide (71). Sa face inférieure comporte un évidement tronconique de 0,25 m. de diamètre à la base et 0,09 m. de haut. Le socle, assez grossièrement taillé dans un grès rouge, identique à celui des socles des coffres 1 et 3, est irrégulier (72). Il est creusé d'une cavité de 0,20 m. de profondeur, dont les parois concaves épousent la forme de l'urne qu'il contenait. Le bourrelet est bien marqué. Aucun mobilier n'a été recueilli.

L'URNE CINERAIRE

C'est un pot elliptique allongé, à encolure rectiligne concave marquée par une baguette, lèvre ronde et base étirée. Pâte orangée micacée, avec un dégraissant quartzueux fin ; couverture orangée. Panse ornée de trois zones guillochées (fig. n° 12 a).

SEPULTURE N° 9

Cette sépulture, également découverte par le propriétaire au cours du labour qui a suivi la fouille, était composée d'un coffre cinéraire dont il ne subsistait que le socle cubique semblable à celui de la sépulture n° 3, mais en brasier gris fin (73). Il présente une cavité cylindrique de 0,19 m. de haut et 0,20 m. de diamètre qui ne contenait plus que de la terre.

SEPULTURE N° 10

Là encore, le coffre découvert par le propriétaire au cours du labour, ne possédait plus son couvercle. Toutefois, il renfermait encore l'urne en verre de même type que celle de la sépulture n° 5. Elle diffère cependant par sa hauteur plus importante et une forte dissymétrie (fig. 9-b).

(69) Semblable au n° 22 de la sépulture n° 5.

(70) Grès rouges inférieurs de l'Autunien que l'on trouve à 3 km. au sud.

(71) Il ressemble à celui de la sépulture n° 5. Côtés : 0,45 m. ; haut. : 0,21 m.

(72) Côtés : 0,35 m. à 0,45 m. ; haut. : 0,23 m.

(73) Le grès est identique à celui du coffre de la sépulture n° 2 (voir note 9).

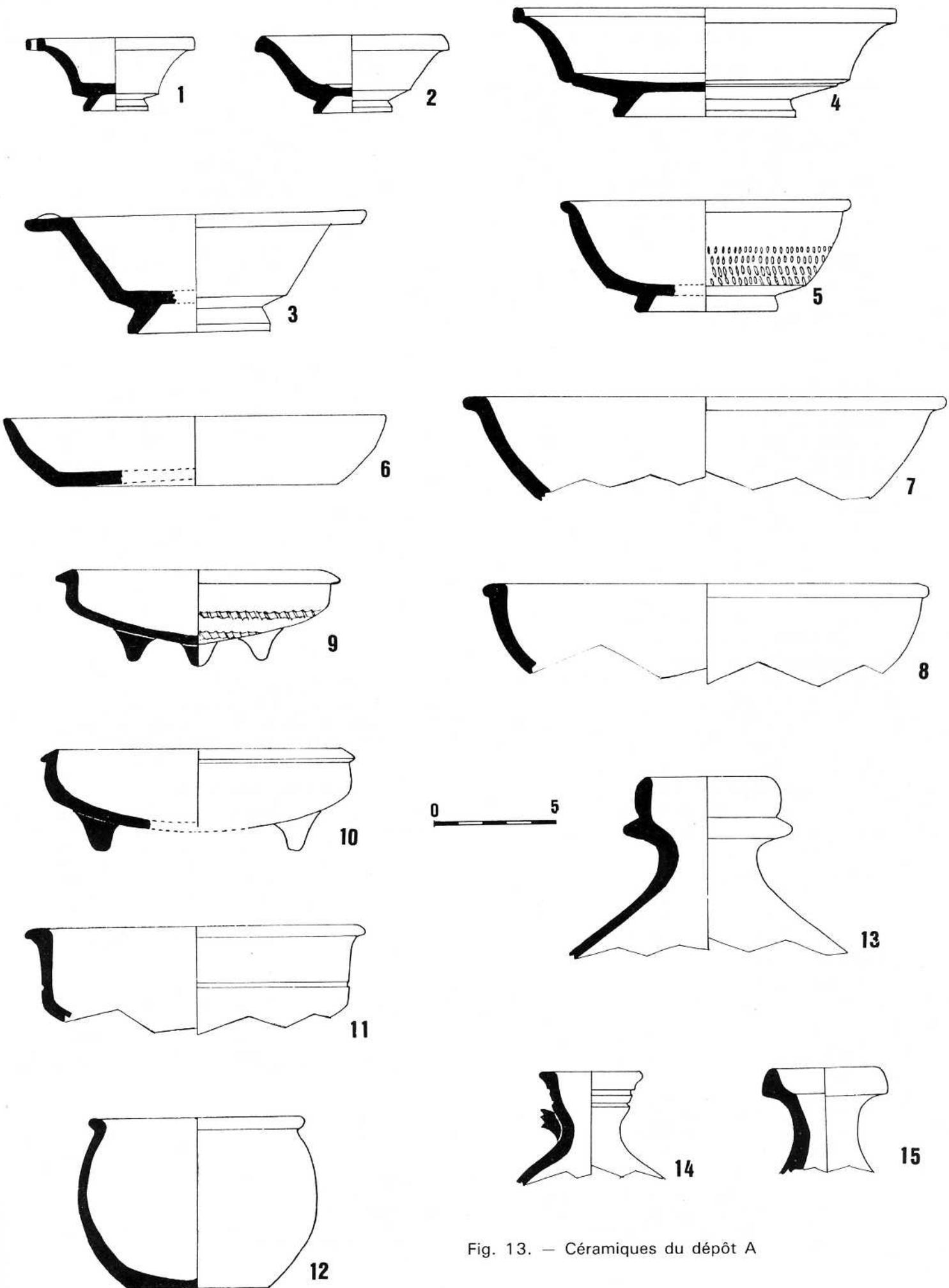


Fig. 13. — Céramiques du dépôt A

SEPULTURE N° 11

Il s'agit d'une fosse cubique de 1,10 m. de côté, taillée dans le sous-sol. A mi-hauteur, elle contenait une urne renversée, incomplète. Au fond se trouvaient deux plaques de schiste, quelques tessons provenant de l'urne, et quelques débris d'ossements. Il semble que l'on soit en présence d'une sépulture violée. A noter qu'un tesson de cette urne a été découvert près de la sépulture n° 7, elle aussi constituée par une urne placée dans un coffrage de plaques de schiste.

L'URNE CINERAIRE

C'est un pot ovoïde surbaissé, à encolure divergente concave. Bord épaissi, terminé par une lèvre ronde. Base portante simple. Pâte gris-bleuté micacée, incluant un dégraissant quartzueux grossier. Quelques lignes horizontales polies sur le haut de la panse (fig. n° 12-B).

DEPOT A

Il s'agit d'une fosse ovale située près des sépultures 4, 5 et 6. Elle renfermait deux monnaies et de nombreux tessons en partie calcinés qui évoquent un résidu de crémation dissocié de la sépulture proprement dite.

a) Céramique sigillée (fig. n° 13)

1. — Petite tasse de forme Drag. 46 à parois concaves et bord vertical, munie de fausses anses (74).
 2. — Petite tasse Drag. 46 dont la forme diffère sensiblement de la précédente (75).
 3. — Tasse Drag. 46 à parois rectilignes et bord horizontal orné de feuilles d'eau (76).
 4. — Assiette Curle 15 à parois concaves et bord vertical (77).
 5. — Bol Drag. 37 tardif simplement orné d'une zone guillochée.
- #### b) Céramique commune (fig. n° 13)
6. — Assiette à parois convexes, bord aminci et lèvre ronde. Pâte grise, micacée, à dégraissant quartzueux grossier.
 7. — Ecuelle à parois convexes, bord roulé et lèvre ronde. Pâte jaune, micacée, à dégraissant quartzueux fin.
 8. — Tesson appartenant vraisemblablement à un tripode. Bord roulé et lèvre ronde. Pâte orangée en surface, noire dans la masse, avec un dégraissant quartzueux grossier et abondant.
 9. — Petit tripode à parois verticales, très peu élevées, bord triangulaire terminé par une lèvre en biseau.
 10. — Tripode à parois rectilignes convexes. Bord triangulaire et lèvre en biseau. Pâte brûlée avec dégraissant quartzueux fin.
 11. — Fragment de tripode à parois verticales ornées d'un sillon. Bord horizontal externe

(74) OSWALD (F.) et PRYCE (T.D.), p. 195-197 et pl. LV, n° 11. Antonins.

(75) OSWALD (F.), *Ibid.*, ne reproduit aucune forme semblable.

(76) *Ibid.*, pl. LV, n° 24. Fin du second siècle.

(77) *Ibid.*, p. 197-198 et pl. LVI, n° 10. Antonins.

aminci, terminé par une lèvre ronde. Pâte micacée avec un dégraissant quartzueux moyen.

12. — Petit pot sphéroïde à bord roulé, lèvre ronde et base portante simple. Pâte micacée, noire dans la masse, jaune en surface, avec un dégraissant quartzueux très grossier.
13. — Col de bouteille en pâte orangée, avec dégraissant quartzueux très grossier et abondant qui s'effrite au toucher.
14. — Col de bouteille. Pâte très brûlée avec dégraissant quartzueux fin. Couverte rendue gris-noir par les flammes.
15. — Col de bouteille. Pâte micacée rosée avec dégraissant quartzueux très grossier.
16. — (N. D.). — Fragment du col d'un petit pot. Même pâte que le n° 13.
17. — (N. D.). — Fragment du col d'un petit pot.
18. — (N. D.). — Anse d'une bouteille. Pâte semblable au n° 13.
19. — (N. D.). — Fragment d'une anse et fond d'une bouteille. Pâte jaune-orangé à dégraissant quartzueux moyen.
20. — (N. D.). — Fond d'une bouteille (ou pichet) de grandes dimensions. Pâte orangée avec dégraissant quartzueux très grossier.
21. — (N. D.). — Bouton d'un couvercle semblable au n° 14 de la sépulture 5. Pâte micacée grise, avec dégraissant quartzueux fin.

c) Monnaies

Cette fosse a livré deux monnaies.

Sesterce de Nerva (78) :

D) Sa tête tournée à droite, IMP NERVA CAES AVG.P.M. TR P II COS III [P.P.].

R) Illisible.

Sesterce d'Hadrien (79) :

D) Sa tête tournée à droite, [IMP CAES]AR TRAIANVS HADRIANVS.

R) La sécurité assise à gauche, tenant un sceptre dans sa main droite et tournant la tête à gauche.
SECVR AVG.

d) Verre

Fond d'un petit récipient en verre bleu soufflé. Tesson de verre très épais de couleur verdâtre. Bord d'un petit récipient en verre très fin de couleur verdâtre.

Tous ces fragments sont déformés par la chaleur.

e) Bronze

Un anneau de 40 mm. de diamètre extérieur.

f) Fer

Un anneau de 50 mm. de diamètre extérieur.

Fragment d'une plaque de fer à bord épais et arrondi, portant deux perforations de clous près de ce bord conservé sur une longueur de 10 cm.

(78) MATTINGLY (H.) et SYDENHAM (E.), *Roman Imperial Coinage*, vol. II, p. 229-230, n° 96 à 104. Monnaie émise en 97.

(79) *Id.*, p. 412, n° 569. Monnaie émise de 119 à 121 (ou 122).

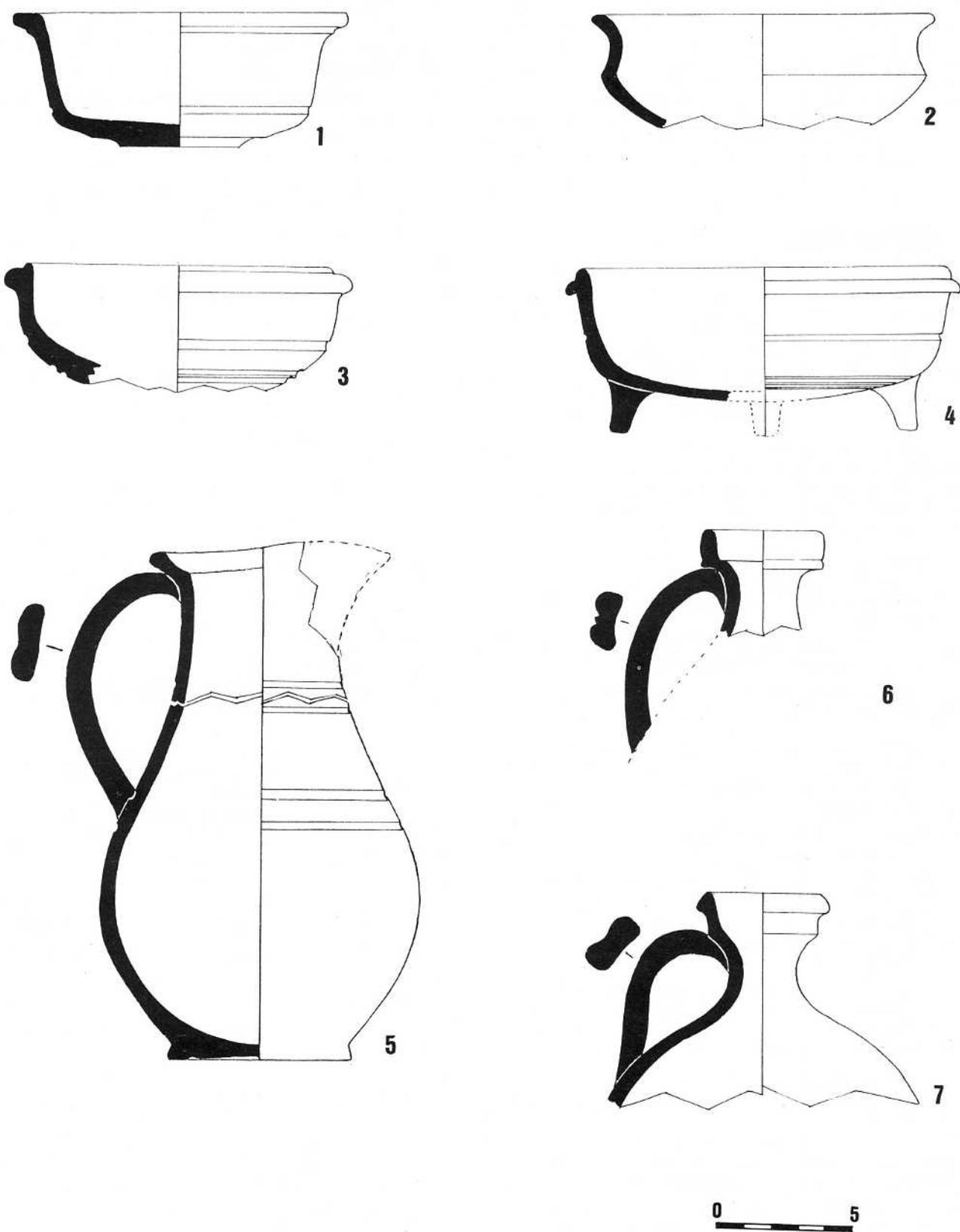


Fig. 14. — Céramiques du dépôt B

Quatre-vingt-trois clous de chaussure à tête ronde.

Au moins quatre-vingt-cinq clous : cinq de 60 mm., quinze de 40 mm. et soixante-cinq de 25 mm.

DEPOT B

C'est une fosse ovoïde située près des sépultures 7 et 11. Comme le dépôt A, cette fosse renfermait de nombreux tessons, en partie calcinés, comme ceux du résidu de la crémation. Peut-être, dans ce cas, s'agit-il du résidu de la crémation de la sépulture n° 11.

a) Céramique commune (fig. 14)

1. — Bol à parois divergentes rectilignes, encolure horizontale externe rectiligne, bord aminci, lèvre ronde et base portante. Pâte micacée, noire dans la masse, orangée en surface, avec un dégraissant quartzueux très grossier. Surface lisse.
2. — Fragment de bol caréné. Parois divergentes convexes dans la partie inférieure et verticales concaves dans la partie supérieure, terminées par une lèvre ronde. Pâte gris orangé, micacée à dégraissant quartzueux grossier.
3. — Fragment de tripode hémisphérique à bord triangulaire et lèvre ronde. Pâte brûlée avec un dégraissant quartzueux moyen.
4. — Tripode hémisphérique à bord triangulaire et lèvre ronde ; pieds divergents coniques. Pâte noire dans la masse, orangée en surface, avec un dégraissant quartzueux moyen.
5. — Pichet à panse sphéroïde, encolure très haute, rentrante concave, lèvre épaissie sur une face terminée par une lèvre ronde, base élargie. Le bec verseur manque. Pâte orangée micacée à dégraissant quartzueux grossier. Silons au niveau de l'attache de l'anse et sur le col.
6. — Col de bouteille. Pâte micacée rouge-orangé avec dégraissant quartzueux fin. Couverte rouge.
7. — Col de bouteille. Pâte micacée orangée à dégraissant quartzueux grossier.
8. — (N. D.). — Assiette à parois convexes de 140 mm. de diamètre ; bord aminci et lèvre ronde. Pâte micacée, noire dans la masse, orangée en surface, avec un dégraissant quartzueux grossier.
9. — (N. D.). — Assiette de même forme que la précédente. Pâte orangée micacée avec dégraissant quartzueux grossier. Couverte rouge.
10. — (N. D.). — Tesson de tripode à bord triangulaire. Pâte micacée noire dans la masse, orangée en surface. Dégraissant quartzueux fin. Couverte brun-orangé (même bord que les n°s 10 et 11 de la fig. 10).
11. — (N. D.). — Tesson de tripode à bord triangulaire, pâte orangée micacée à dégraissant quartzueux grossier (même bord que le n° 20 de la fig. 8).
12. — (N. D.). — Tesson de tripode à bord triangulaire. Pâte brune avec un dégraissant quartzueux moyen. Couverte (même bord que le n° 15 de la fig. 8).
13. — (N. D.). — Petit bol hémisphérique à bandeau vertical (même forme que le n° 8 de la fig. 7).

14. — (N. D.). — Bord et fond d'un petit pot à encolure évasée rectiligne, lèvre ronde, base portante. Pâte micacée gris clair avec un dégraissant quartzueux moyen.

15. — (N. D.). — Fragments d'un pot. Pâte orange, micacée à dégraissant quartzueux fin. Couverte brun-rouge.

16. — (N. D.). — Rebord de pot semblable au n° 1 de la fig. 4. Pâte noire dans la masse, orangée en surface avec un dégraissant quartzueux fin.

17. — (N. D.). — Rebord de pot (même forme que le n° 12 du dépôt A). Pâte micacée noire dans la masse, jaune orangé en surface, avec un dégraissant quartzueux grossier.

18. — (N. D.). — Col de bouteille semblable au n° 15 de la fig. 13. Pâte micacée orangée, dégraissant quartzueux moyen.

b) Céramique sigillée

19. — (N. D.). — Bol de forme Drag. 37 de 130 mm. de diamètre maximum, dont le décor est complètement usé.

20. — (N. D.). — Petite coupelle de forme Drag. 24/25 de 70 mm. de diamètre (80).

LES RITES FUNERAIRES

Les rites funéraires en usage dans cette petite nécropole sont variés, montrant ainsi qu'il n'existe pas une règle, mais au contraire de nombreuses variantes autour du rite principal qui consiste à incinérer le défunt avec un matériel plus ou moins abondant et à assurer la conservation de ses cendres.

Le coffre cinéraire offre une protection efficace. Il est ici en grès de différente nature, toujours transporté sur plusieurs kilomètres. Lorsqu'elle s'y prête, le coffre est en général taillé dans la roche locale. Des transports effectués sur de courtes distances avaient été observés, mais sans jamais atteindre de telles proportions (81). La différence de nature de roche utilisée pour le socle et le couvercle indique que le coffre n'a pas été taillé dans une carrière. Cette différence permet de supposer au contraire qu'il a été façonné sur place ou à courte distance de la nécropole dans un matériau de récupération (82).

Le coffre affecte une forme cubique ou parallélépipédique, avec parfois le couvercle qui déborde sur les côtés du socle. Un exemplaire est cependant cylindrique.

(80) OSWALD (F.) et PRYCE (T.D.), *op. cit.*, p. 171-172 et pl. XL. Cette forme, surtout fréquente sous le règne de Claude, n'a plus été fabriquée vers la fin du règne de Domitien.

(81) En principe, le coffre est taillé dans la roche locale lorsqu'elle s'y prête. Au nord-est de la Corrèze, on rencontre des coffres en grès houillers du bassin de Messeix (grès stéphaniens distants, par exemple de 12 km., de Montchemy, VAZEILLES (Marius), *Sépultures gallo-romaines de Montchemy*, dans *B.S. L.S.A.C.*, t. 61, 1967, p. 105-107.

(82) Plusieurs coffres incluant des matériaux de récupération sont connus : base de colonne utilisée comme couvercle à Beaugour, commune de Chasteaux (M. LABROUSSE, *Sépultures gallo-romaines du musée Ernest-Rupin, à Brive*, dans *B.S.S.H.A.C.*, t. 62, 1940, p. 17-18), urne cinéraire enfermée entre deux meules de moulin, dont la base était creusée à Cornil (G. LINTZ, *Carte...*, n° 80, p. 75).

3. — Les *tripodes* offrent de nombreuses variantes. Presque tous présentent des sillons tracés sur la base ; ils indiquent l'emplacement des pieds coniques et facilitent leur fixation.

— Tripode hémisphérique, généralement engobé, à bord triangulaire (fig. 8, n° 16).

— Tripode hémisphérique à bord légèrement rentrant et paroi interne ornée de lignes polies.

— Tripode à parois rectilignes évasées à bord triangulaire (fig. 8, n° 19) ou simplement élargi (fig. 8, n° 21).

— Tripode à parois verticales avec lèvre triangulaire (fig. 7, n° 17 et 22).

— Tripode très surbaissée avec paroi ornée de guillochis (fig. 10, n° 12, et fig. 13, n° 9) ou lisse (fig. 13, n° 10).

4. — Les *bols* sont peu nombreux en dehors de ceux à bandeau vertical. Certaines formes sont originales (fig. 10, n° 5 et fig. 14, n° 1). Le n° 2 de la fig. 14 rappelle les jattes carénées de la Tène.

5. — Les *pots* sont très fréquents. De petites dimensions, ils peuvent affecter une forme ovoïde et sont alors de fabrication soignée : base élargie, encolure bien détachée, surface engobée. D'autre plutôt sphéroïdes ont une allure plus fruste et une pâte plus grossière.

6. — Les *bouteilles*, difficilement reconstituables, présentent une grande variété de cols :

— ouverture en entonnoir (fig. 3, n° 11) ;
— bord en parement (fig. 3, n° 12) ;
— bord en parement avec cordon (fig. 8, n° 27) ;

— bord triangulaire avec lèvre en biseau (fig. 8, n° 26) ;

— bord triangulaire avec gouttière interne (fig. 7, n° 28).

Les *pichets* sont rares et de forme simple, avec l'anse raccordée sur la lèvre (fig. 7, n° 24). Celui du dépôt B (fig. 14, n° 5), de forme élancée, possède un bec tréflé.

7. — Les deux couvercles sont de même type (fig. 7, n° 14).

d) Le verre

A l'exception des deux urnes, toute la verrerie a été brisée sur le bûcher. Pratiquement toutes les sépultures en ont livré, parfois en amas fondu, complètement informe.

e) Le bronze

Le bronze est rare : 2 anneaux dans la sépulture n° 2, un autre dans la sépulture n° 6, une petite plaque et des débris fondus dans la sépulture n° 5.

f) Le fer

Toutes les tombes ont livré des clous en quantité très variable. Dans chaque tombe, leurs dimensions varient de 3 cm. à une dizaine de centimètres. Quatre-vingt-cinq clous de chaussure ont été trouvés dans le dépôt A, et un seul clou dans la sépulture n° 6.

Le clou à tête hémisphérique de la sépulture n° 5 se retrouve curieusement en un exemplaire dans quelques sépultures du Limousin (voir note 57).

Une bague se trouvait dans l'urne de la sépulture n° 2. Ce sont toutefois les sépultures n° 4 et 5 qui possédaient un matériel métallique important (fig. 6 et 12).

	S. 2	S. 3	S. 4	S. 5	S. 6	S. 7	Dépôt A	Dépôt B	Total
Sigillée	2	—	—	7	2	2	5	2	20
Assiettes	—	1	—	7	5	4	2	2	21
Coupes - terrines ..	—	1	—	2	2	4	—	2	11
Tripodes	5	—	—	8	8	1	4	5	31
Bols	1	1	1	3	7	2	—	1	16
Pots	5	2	1	7	9	3	3	4	34
Bouteilles - pichets	3	2	—	11	5	1	6	4	32
Couvercle	—	—	—	1	—	—	1	—	2
Total	16	7	2	46	38	17	21	20	167

DATATION

Les monnaies et la céramique sigillée permettent de dater la période d'utilisation de cette nécropole. Il est toutefois impossible de dater chaque sépulture séparément.

Les monnaies découvertes dans le dépôt A datent des années 97 pour l'une et 119-121 (ou 122) pour l'autre. Leur usure montre toutefois qu'elles ont longtemps circulé avant d'être enfouies.

L'urne de la sépulture 4 ne peut pas être antérieure au milieu du second siècle puisque l'activité du potier *CRICIRO* se situe entre 140 et 180.

Les formes de sigillée lisse datent pratiquement toutes de la période antonine, et certaines sont même relativement tardives. L'utilisation de cette nécropole se situe donc dans la seconde moitié et peut-être même dans le dernier quart du II^e siècle.

*
* *